



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de Franck CUTILLAS,
IA-DASEN

**Coordination générale
Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1er degré**

CRPE BAC+3

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ EPREUVES ORALES
D'ADMISSION

Session 2026

Préambule

Le présent rapport établit le bilan de la session 2026 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) à niveau bac+3 -premier du nom- dans l'académie de Limoges. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des candidats et de transparence sur les attendus institutionnels, les compétences évaluées et les enjeux pédagogiques propres à ce concours renouvelé.

L'arrêté du 17 avril 2025 a marqué une réforme majeure en relevant le niveau de recrutement à bac+3, afin de renforcer la professionnalisation des futurs enseignants et d'aligner leur formation sur les exigences accrues de l'école primaire.

Ce rapport vise donc à :

- Rendre compte des travaux du jury et des résultats obtenus lors de cette session ;
- Préciser les attendus pour chaque épreuve, à l'écrit comme à l'oral, en écho aux programmes du cycle 4 et aux valeurs de la République ;
- Identifier les forces et les difficultés des candidats, afin d'éclairer les axes de progrès pour les sessions à venir.

Dans un contexte où la maîtrise des fondamentaux (français, mathématiques, culture générale) et la posture professionnelle (transmission des valeurs, neutralité, engagement) sont plus que jamais essentielles, ce rapport s'adresse :

- Aux candidats ajournés, pour les aider à cibler leurs efforts ;
- Aux nouveaux candidats, pour leur offrir un cadre clair de préparation ;
- Aux formateurs, pour adapter leurs dispositifs aux nouvelles exigences du concours.

Puissent ces analyses contribuer à élever le niveau de recrutement et à garantir l'excellence pédagogique attendue des futurs professeurs des écoles.

Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1^{er} degré, Vice-Présidente du jury
Coordonnatrice pédagogique du CRPE



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Marie-Paule LAPAQUETTE
Conseillère de la rectrice
Doyenne des IEN 1^{er} degré

Sommaire

I. Introduction :

Présentation du concours

Bilan global de la session 2026

II. Rapport d'admissibilité

II.1. Note de synthèse relative à la notation des épreuves écrites

II.2. Épreuves d'admissibilité

Épreuve 1 d'admissibilité : Français

Épreuve 2 d'admissibilité : Mathématiques

Épreuve 3 d'admissibilité : Application « Arts », « Histoire-Géographie-EMC », « Sciences », « Langues vivantes étrangères »

III. Rapport d'admission

Épreuve 1 d'admission : Leçon

Épreuve 2 d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

IV. Remerciements

Documents finalisés le 15 juillet 2026
par Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne des IEN 1^{er} degré
Vice-présidente du CRPE

I. INTRODUCTION :

Présentation du concours

Cadre réglementaire et objectifs

Le CRPE bac+3 est organisé conformément à l'arrêté du 17 avril 2025, qui fixe ses modalités pour :

- Relever le niveau de recrutement à licence (bac+3) ;
- Renforcer la professionnalisation des candidats, en alignant leur formation sur les attendus du métier (maîtrise disciplinaire, posture réflexive, engagement républicain) ;
- Adapter les épreuves aux enjeux contemporains de l'école (transition écologique, égalité, laïcité, inclusion).

Il comprend des épreuves d'admissibilité

Epreuves	Durée	Coefficient	Objectifs
Épreuve 1 : Français + Mathématiques	4h	5	Évaluer les connaissances disciplinaires (analyse de texte, grammaire, raisonnement mathématique). <i>Note $\leq 2,5/10$ dans une partie = éliminatoire.</i>
Épreuve 2 : Histoire-Géo/EMC + Sciences/Technologie + Arts + Langue vivante	4h	3	Vérifier la maîtrise des programmes du cycle 4 et la capacité à mobiliser des savoirs transversaux . <i>Note $\leq 5/20$ = éliminatoire.</i>

Et des épreuves d'admission

Epreuves	Durée	Coefficient	Objectifs
Épreuve 1 : Exposé (français ou maths) + Échange	Préparation : 1h / Épreuve : 1h (20' exposé + 40' échange)	5	Analyser une notion disciplinaire et interagir avec le jury. <i>Note 0 = éliminatoire.</i>
Épreuve 2 : EPS + Entretien	55' (20' EPS + 35' entretien)	3	Évaluer les connaissances en EPS (culture sportive, santé, citoyenneté) + entretien sur la motivation, les valeurs de la République, et la projection dans le métier. <i>Note 0 dans une partie = éliminatoire.</i>

Attendus clés pour les candidats

Le jury évalue trois dimensions fondamentales :

1. Maîtrise des savoirs disciplinaires :
 - Connaissances solides en français, mathématiques, histoire-géographie, sciences, arts et langue vivante (niveau B1 CECRL) ;
 - Capacité à mobiliser ces savoirs dans des situations pédagogiques.
2. Posture professionnelle :
 - Transmission des valeurs de la République (laïcité, égalité, neutralité) ;
 - Engagement en faveur de l'inclusion, de la lutte contre les discriminations, et de la transition écologique ;
 - Réflexivité sur les enjeux éducatifs (ex : épanouissement de l'élève).
3. Compétences transversales :
 - Expression écrite et orale irréprochable (syntaxe, orthographe, clarté) ;
 - Analyse critique de documents (textes, cartes, schémas, œuvres d'art) ;
 - Adaptabilité et créativité dans la résolution de problèmes.

Bilan global de la session 2026

Le concours 2026 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE bac+3) est la première session dans ce nouveau format. Les caractéristiques des épreuves comme les modalités de leur mise en place (cf. ci-dessus) sont fixées par l'arrêté du 17 avril 2025, dont les candidats doivent absolument prendre connaissance.

CRPE 2026 L3	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVÉ
INSCRITS	582	55
PRÉSENTS	339	20
% présents	58,25	36,36

- 58,25% et 36,36% en externe public et externe privé se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité dans leur intégralité.

CRPE 2026

**RAPPORT
D'ADMISSIBILITÉ**

RAPPORT GÉNÉRAL

1 - Déroulement des corrections

• Éléments contextuels :

Les épreuves écrites se sont déroulées les 1^{er} et 2 avril 2026 selon le calendrier prévu à raison d'une épreuve le premier jour et une le second jour comme suit : épreuve disciplinaire de Français et Mathématiques, épreuve écrite à choix (domaine au choix : Arts, Sciences ou Histoire-Géographie-EMC).

• Éléments fonctionnels

Les corrections se sont déroulées en mode dématérialisé dans des conditions fort satisfaisantes.

Dans ce cadre, plusieurs réunions ont présidé à la mise en place de la phase des corrections

- les 29 et 30 avril 2026 : réunion des commissions de barème pour l'élaboration du corrigé d'épreuve et des critères de notation au regard des réponses attendues.

- le 4 mai 2026 (matin) : réunion d'installation des différents groupes de correcteurs (par épreuve)

Ces temps préalables ont permis :

- une présentation par le coordonnatrice et vice-présidente du CRPE des modalités de travail sur la plateforme numérique,
- une explication du barème proposé par la commission de barème de chaque discipline afin d'appréhender la distribution des points attribués à chaque partie des épreuves et, en leur sein, à chaque item ou exercice.

A noter que la saisie finale des notes s'établit automatiquement par exportation de la plateforme de correction (VIATIQUE) vers l'application de gestion du concours (CYCLADE). Les différents binômes de correcteurs composés par discipline ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par le suivi régulier dans la distribution des notes (note minimale, note maximale, moyenne du lot, écart-type) fournie en direct par la plateforme de correction.

Les corrections ont débuté dès le lundi 4 mai 2026 (à l'issue des réunions d'installation) et se sont achevées le jeudi 7 mai 2026 en fin de journée. Le bilan des différentes commissions a pu ainsi être conduit le lundi 11 mai matin en vue de la rédaction des rapports constitutifs du rapport de jury.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant des correcteurs de catégorie ou de fonction différentes.

- Il importe de signaler la bonne prise en compte des convocations émises sous le timbre de Madame la Rectrice et la parfaite implication des correcteurs, dont la mission a conservé un caractère prioritaire sur toute autre : cela a permis **une présence** à la fois **indispensable** à la réunion d'installation et une disponibilité **continue** (sauf urgence signalée au coordonnatrice pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections.

- Certaines procédures sont à systématiser :

- régularité des corrections par lot (double correction sur un même lot puis harmonisation lorsque toutes les copies du lot ont été notées par chaque correcteur),
- bilan intermédiaire donnant les statistiques essentielles de l'ensemble des lots corrigés et harmonisés pour permettre une régulation au sein de chaque binôme,
- recomptage des fautes d'orthographe avant validation des harmonisations conduites,
- recours à la note éliminatoire si copie très indigente,
- régulation éventuelle au sein de chaque binôme – en lien avec le responsable de commission ou la coordonnatrice pédagogique – avant la validation finale de tous les lots.

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

cf. tableau « INTRODUCTION : BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2026 »

2.2. Etude des résultats

Etude globale par champ disciplinaire

- Les résultats globaux témoignent d'une **réussite moyenne en Français** (moyenne globale de l'épreuve s'élevant entre 5,43 pour le public et 5,78 pour le privé en français), assez similaire **en Mathématiques** (moyenne de l'épreuve s'élevant entre 5,78 et 4,53) et très hétérogène dans le champ des domaines qui relèvent de l'épreuve à choix, seules les langues vivantes étrangères dépassant systématiquement la moyenne.
- L'on peut noter une **distribution des notes étendue dans les 3 épreuves** : Français [0 à 9,63] / Mathématiques [0,63 à 9,38] / Epreuve à choix [0 à 20]
- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite très forte quasi identique à la session 2025** dans toutes les épreuves puisque rares sont les copies qui échappent à la pénalisation

2.3. Distribution des notes

Type de concours	Epreuves	Nombre de notes au-dessus de la moyenne	%	Nombre de notes au-dessous de la moyenne	%	moyenne /10	note maximale /10	note minimale/10
Externe public	Français	179	52,80	160	47,20	5,43	9,63	0
	Mathématiques	183	53,98	156	46,02	4,76	8,88	0
Externe privé	Français	11	55	9	45	5,78	9,38	1,88
	Mathématiques	10	50	10	50	4,53	8,94	0,63

Type de concours	Epreuves	nombre de copies	ayant obtenu 0	%	[0,25 ; 2,5[	%
Externe public	Français	339	2	0,59	21	6,19
	Mathématiques	339	7	2,06	53	15,63
Externe privé	Français	20	0	0	1	5
	Mathématiques	20	0	0	4	20

En français et mathématiques, l'épreuve est notée sur 20, chaque partie compte pour 10 points. Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire.

Dans les épreuves à choix, la note est sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Type de concours	Epreuves	nombre final de copies éliminées	%	Epreuve à choix	%	Dont HG > 5 %	Arts > 5 %	Sciences > 5 %	Esp > 5 %	Ang > 5 %
Externe public	Français (23) Mathématiques (62)	73	6,78	32	9,43	72 24,32	100 53,47	20 8,16	1 1,96	8 3,73
Externe privé	Français Mathématiques	4	10	0						

EPREUVES A CHOIX : sciences et technologie, histoire-géographie /EMC, langues vivantes et arts

Epreuve à choix	Type de concours	nombre de copies	%	nombre de notes au-dessus de la moyenne	%	nombre de notes au-dessous de la moyenne	%	note minimale/20	note maximale/20	Moyenne
Histoire/géo/EMC	Ext public	296	87,3	53	17,91	243	82,09	0	16	7,1
	Ext privé	17	85	2	11,76	15	88,24	3,63	12,5	7,94
Arts	Ext public	187	55	25	13,37	162	86,63	0	17,25	5,25
	Ext privé	13	65	3	23,08	10	76,92	2,5	16,5	7,4
Sciences	Ext public	245	72,27	119	48,57	126	51,43	0	19,5	9,87
	Ext privé	14	70	2	14,29	12	85,71	4,75	16,25	8,02
LV allemand	Ext public	1	0,3	1	100	0	0		16	16
	Ext privé	0	0	0		0				
LV italien	Ext public	2	0,59	2	100	0	0	14	20	17
	Ext privé	2	10	2	100	0	0	15,25	15,88	15,57
LV espagnol	Ext public	51	15	36	70,59	15	29,41	4,5	18,75	12,67
	Ext privé	2	10	2	100,00	0	0,00	10,25	12,13	11,19
LV anglais	Ext public	214	63	171	79,91	43	20,09	2	20	12,98
	Ext privé	12	60	11	91,67	1	8,33	8,63	17,25	13,44

Pénalités orthographiques

Epreuve à choix	Type de concours	nombre de copies	Pénalités à -2,5	%
Histoire/géo/EMC	Ext public	296	113	38,2
	Ext privé	17	4	24
Arts	Ext public	187	75	40
	Ext privé	13	4	31
Sciences	Ext public	245	51	20,82
	Ext privé	14	2	14
Mathématiques	Ext public	339	114	33,6
	Ext privé	20	2	10
Français	Ext public	339	110	32
	Ext privé	20	3	15

➤ Admissibilité

CRPE 2026 L3	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVÉ
INSCRITS	582	55
PRÉSENTS	339	20
% présents	58,25	36,36
Seuil d'admissibilité /160	98,95	99,53
/20	12,61	12,44
Candidats retenus	66	4
Rappel nombre de postes	33	2

Nota bene :

Pour rappels :

- une note éliminatoire peut être attribuée par défaut de posture ou de lacunes dans la compréhension comme la gestion des situations didactiques et pédagogiques ne permettant pas au jury d'envisager que des élèves puissent être confiés au candidat,
- une attitude désinvolte face au jury ou un registre de langue particulièrement inadapté peuvent également provoquer cette note éliminatoire.

S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas sinon été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.

Fait à Limoges, le 20 mai

2026 Marie-Paule

LAPAQUETTE,
Vice-présidente et coordonnatrice pédagogique du CRPE

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE FRANÇAIS - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Français

1. **ÉTUDE DE LANGUE (3,5 points - 4 questions)**
2. **LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE (1,5 point – 2 questions)**
3. **RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT (5 points)**

Nombre de candidats ayant composé : **339**

Echelle des notes de l'épreuve de français : **0 à 9,63/10 (moyenne : 5,44)**

164 copies **en dessous** de la moyenne

175 copies **au-dessus** de la moyenne

Bilan de la commission : éléments relatifs au sujet de l'épreuve et aux productions des candidats

Partie 1 : Étude de la langue – 4 questions – 3,5 points

Impression d'ensemble :

- *Cette partie a été globalement réussie, les consignes bien comprises.*
- *Ce sont les exercices 3 et 4b qui ont pu mettre des candidats en difficulté, notamment dans l'identification des natures (souvent imprécises ou erronées) ainsi que des fonctions de certains mots ou groupes de mots.*
- *Dans certains exercices, les candidats ajoutent la fonction alors que seule la nature est demandée ce qui peut les pénaliser.*

Pour chaque question, exprimez des éléments d'analyse :

1. Identifiez le temps et le mode des trois verbes soulignés.

« avait traité, occuperait, voulait »

L'identification des temps est majoritairement maîtrisée.

- *Quelques erreurs persistent pour « avait traité ».*
- *Des difficultés plus importantes apparaissent dans la reconnaissance du temps et du mode de « occuperait » malgré les deux réponses possibles. Quelques réponses fantaisistes du type « futur antérieur du subjonctif ».*
- *L'identification du temps et du mode de « voulait » est parfaitement réussie.*
- *Les quelques mentions du mode subjonctif montrent un problème de compréhension du sens des modes par certains candidats.*

2. Réécrivez ce passage en mettant le sujet au pluriel.

« Seule, au milieu de ce bouleversement, l'étroite mesure du vieux Bourras restait immobile et intacte, obstinément accrochée entre les autres murailles, couvertes de maçons. » (lignes 14-15)

Exercice majoritairement réussi.

- *La plupart des erreurs de transformation concerne la réécriture au pluriel de « seules » (ensemble, groupées, nombreuses), quelques oublis d'accord des adjectifs « immobiles » et « intactes », plus rarement l'erreur de transposition du/des vieux Bourras.*

- On note des erreurs de copie, telles que « boulversement », « massures » ou « acrochées », l'omission de mots, des oublis de virgules ou du point final.
- Attention aux points sur les i et aux accents, que l'on doit pouvoir clairement identifier.

3. Indiquez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés.

« Dans la boutique, Denise éprouva le même serrement de cœur. Elle la revoyait assombrie, gagnée davantage par la somnolence de la ruine. » (lignes 23-24)

Item globalement réussi. Remarques :

- Les compléments doivent être reliés au(x) mot(s) qu'ils complètent (hors CC)
- Quelques candidats ont décliné la nature de chaque groupe de mots. Attention à ne pas séquencer les groupes de mots soulignés. La consigne est explicite.

Dans la boutique : très peu d'erreurs (quelques copies n'ont pas de distinction entre GNP et GN) / erreur groupe nominal et CC de temps)

le même serrement de cœur : oubli de préciser le verbe dont dépend le COD.

la : L'identification de la nature du pronom a été l'item le plus échoué (confusion article/ pronom personnel, confusion COD/COI).

par la somnolence : très peu de mention du « complément d'agent », ou alors relié à un mauvais terme.

4. Délimitez les propositions qui forment cette phrase complexe et précisez leur nature.

Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu, la rue était justement barrée par une file de tombereaux, qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard. (lignes 16-17)

La notion de proposition comme « groupe de mots formé autour d'un verbe conjugué en général » n'est pas toujours maîtrisée. Plusieurs mentions de « Lorsque » ou « Lorsque, le lendemain » comme « propositions ». Parfois, on a vu apparaître « proposition principale juxtaposée » alors même que le lien de subordination de la circonstancielle avait été identifié. Pour la P1, il manquait parfois « subordonnée », parfois « circonstancielle ». Confusion circonstancielle / complétive.

Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale – 2 questions – 1,5 point

Impression d'ensemble :

- Les explications du sens de l'expression sont souvent trop brèves ou incomplètes. Difficultés à comprendre le sens de l'expression en contexte.
- Les réponses sont globalement correctes pour la formation du mot, de même que pour les dérivés à trouver.

Pour chaque question, exprimez des éléments d'analyse :

1. Expliquer le sens de l'expression « une détresse tombait de la façade entière »

- L'explication est souvent trop succincte ou paraphrastique (description et manque d'analyse). Le sens en contexte n'est pas toujours expliqué. Beaucoup trop de réponses manquent de références au texte.
- L'attention n'a souvent porté que sur le nom « détresse », au détriment du reste de l'expression relevée. Il faut aller au bout de la citation à expliquer.
- L'explicitation manque souvent de précision et de clarté, avec peu de référence à une figure de style pertinente. Quelques copies identifient la métaphore ou la personnification, cela reste marginal.

2. « immobile »

2a) Analysez la formation et donnez le sens du mot « immobile »

- L'analyse de la formation du mot « immobile » et la justification de son sens sont globalement réussies. Utiliser les termes « préfixe », « radical ».
- Bonne segmentation du terme dans l'ensemble. Le sens privatif du préfixe manque parfois (amalgame entre « inverse » et « contraire »)
- Plusieurs occurrences de "dérivation populaire" ?

2b) Donnez deux autres mots formés à partir du premier élément constitutif du mot « immobile »

- Question facile qui a compensé les erreurs potentielles de la 2a.
- Il y a eu des confusions sur "le premier élément im" : certains candidats ont considéré le « radical » plutôt que le « préfixe ». Des candidats ont donné deux mots formés sur le second élément « mobile »
- Certains candidats ont formé des mots de la même famille que "immobile" (confusions avec les familles de mots / immobilier, immobiliser),, parfois même sans le préfixe : mobilité).
- Parfois le mot donné a été mal orthographié, ce qui a une conséquence sur la compréhension par le candidat de sa formation : immortel avec un seul m

Partie 3 : Réflexion et développement – 5 points

Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ?

Impression d'ensemble et éléments d'analyse :

- La plupart des copies ont une longueur comprise entre 20 et 30 lignes. Les moins bien notées sont souvent celles qui ne dépassent pas une vingtaine de lignes.
- La partie 3 permet de marquer la différence entre les candidats et de mettre en valeur les excellentes copies.
- La majorité des copies a eu un malus orthographique de 1,25 point.
- Des difficultés à délimiter le sujet : confusion entre modernité/ modernisation/ progrès/ avancées sociales. Des développements intéressants autour de la notion de modernité avec la Révolution industrielle comme point d'appui.
- Certaines copies sont peu soignées : des ratures, peu de retour à la ligne permettant de clarifier la présentation et de nombreuses erreurs orthographiques.
- Beaucoup de problèmes rédactionnels : syntaxe fautive, ponctuation, mauvais usage des connecteurs, formulations inutilement alambiquées.
- Les copies où le propos est structuré et a du sens sont valorisées. Cet effort de structuration facilite la lecture. Quelquefois, la structure ne fait que juxtaposer des phrases sans lien les unes avec les autres. Des difficultés à construire une réflexion qui progresse au cours du devoir.

1. Qualité des exemples (textes + autres références)

- Le texte de référence aurait pu être plus finement exploité (souvent nommé mais peu analysé). La question étant en lien avec celui-ci, il n'est pas possible d'en faire l'impasse.
- Beaucoup d'exemples en lien avec la vie quotidienne mais pas assez d'exemples culturels. Références à l'intelligence artificielle et aux nouvelles technologies.
- L'exploitation des exemples est souvent superficielle (peu d'explicitation et d'analyse réelle de leur intérêt en lien avec l'argumentation : juxtaposition, effet catalogue).

- Les copies manquent de références littéraires ou artistiques (1984, Les Temps modernes, Jules Verne, Germinal, Loi 2014 égalité filles garçons, Louis pasteur, Zazie dans le métro ... pour quelques candidats).
- Les titres des livres ne sont pas toujours soulignés.

2. Développement argumenté avec deux parties

- Dans l'ensemble, les candidats ont cherché à structurer leur écrit en rédigeant quelques lignes d'introduction et de conclusion.
- Rares sont les copies à présenter un argumentaire rigoureusement structuré même si la majorité des candidats organise une réflexion. Cela donne une impression de propos conversationnel plutôt que réflexif.
- De nombreuses copies proposent un écrit en deux parties mais pour certaines, collées artificiellement : la modernité fait peur / la modernité améliore la vie quotidienne.
- Des efforts de construction mais les connecteurs ne sont pas utilisés de manière pertinente, leur sens n'est pas toujours compris.
- Pour les copies qui ont traité de façon approfondie le texte de Zola, on était davantage sur un commentaire de texte plutôt que sur une argumentation.
- L'organisation en paragraphes n'est pas maîtrisée pour un grand nombre de candidats. Pas de parties visibles pour certaines copies.
- L'argumentation est souvent pauvre et se contente d'un catalogue d'exemples sans réelle analyse. Une réflexion trop superficielle qui manque de nuances et qui convoque trop de stéréotypes.

3. Correction de la langue

- C'est dans cette partie que les candidats perdent le plus de points d'orthographe. Ceux qui maîtrisent la langue sont généralement performants dans leur expression.
- On remarque une langue assez mal maîtrisée pour un grand nombre de copies : syntaxe approximative ou erronée, lexique pauvre, néologismes, répétitions, nombreuses fautes d'orthographe grammaticale et lexicale, accents lexicaux non présents ou erronés. La ponctuation est parfois mal placée et non cohérente, ce qui entrave la compréhension.
- Beaucoup de lourdeurs dans le style qui diluent le propos et font douter de sa bonne compréhension par le candidat. Le vocabulaire employé est parfois courant voire familier (costards, viré...) un oral scriptural donc, soutenu par une syntaxe relâchée ou embrouillée (à tiroir, ampoulée...)
- Le découpage syllabique en fin de ligne peut être aléatoire en fonction de l'espace qui reste pour écrire.
- Rappel : un titre cité doit être souligné, pas de guillemets.

Recommandations pour les futurs candidats :

CONSEILS GENERAUX

- *Bien séparer les parties mathématiques et français.*
- *Aérer la copie, soigner l'écriture pour plus de lisibilité.*
- *Garder du temps pour la relecture de chaque partie afin de corriger les erreurs orthographiques et syntaxiques.*

Conseils d'ordre méthodologique parties 1 et 2 :

- *S'en tenir à la question posée sans ajouts qui peuvent être pénalisés.*
- Créer des automatismes. Par exemple : préciser le verbe complété par le COD avec une formule du type « complément du verbe revoir » (si possible à l'infinitif)
- Privilégier une présentation sous forme de tableau concernant l'étude de la langue pour gagner en efficacité, lisibilité et réduire le risque d'erreurs.
- *Pour des questions sur les propositions, une analyse sur le sujet ou en recopiant la phrase éviterait les écueils. → verbes conjugués soulignés / propositions mises entre crochets / mots de liaisons entourés.*
- *Souligner les modifications effectuées en réécriture afin de relire en vérifiant que ce qui n'est pas souligné n'est pas modifié.*
- *La grammaire du CP à la 6e doit être manifestement connue.*

Conseils d'ordre méthodologique partie 3 :

- Lire plusieurs fois le texte de référence. L'annoter, pour approfondir la question de lexique et l'argumentation et mieux délimiter le sujet.
- *Elargir la connaissance culturelle. On attend des références littéraires précises et robustes que les candidats doivent s'approprier réellement. La constitution d'une culture générale minimale pourrait commencer par la lecture des œuvres patrimoniales recommandées pour les différents cycles de l'école primaire, dont la liste est disponible sur Eduscol.*
- *Lorsqu'on cite une référence, on doit présenter une analyse où figurent la problématique principale de l'œuvre ainsi que la mention d'une figure marquante de l'œuvre et de ses actions.*

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

- *Faire un brouillon, même rapide, afin d'éviter de raturer des parties de la copie.*
- *Organiser le propos en paragraphes pour gagner en lisibilité et en cohérence. Rendre visible les différentes parties du développement par des alinéas.*
- *Privilégier des phrases courtes et bien ponctuées avec des mots précis dont le sens est maîtrisé. Enrichir le vocabulaire et varier les tournures de phrases pour éviter les répétitions. Utiliser les connecteurs à bon escient pour articuler les phrases complexes. Exploiter chaque exemple utilisé.*
- *Attention à la cohérence des temps, aux ruptures de construction, aux chaînes anaphoriques (pronoms dont les référents ne sont pas clairs).*
- *Pour la partie « Réflexion et développement », se relire avec une perspective d'auto-correction orthographique. Une relecture inversée (de la dernière phrase à la première phrase) permet de vérifier syntaxe et maîtrise de la langue de manière décrochée du déroulé de l'argumentation.*
- *Point de vigilance: le signalement des références dans les développements, l'orthographe des noms d'auteurs et des titres d'œuvres.*

Conseils d'ordre didactique et pédagogique :

- *Privilégier la présentation en tableau pour les questions sur les temps et les modes et les natures et fonctions, plus lisible, plus facile à corriger et qui permet aussi aux candidats de n'oublier aucune information.*

- *La question de lexique doit être traitée dans son entièreté et faire l'objet d'une analyse formelle. Il faut l'analyser sur le plan du sens, du choix des termes employés et des procédés.*
- *S'appuyer sur La grammaire du français du CP à la 6ème pour les notions de langue et de pédagogie tant pour le travail qui sera initié en classe que pour la préparation du concours.*
- *Utiliser la démarche de production d'écrits : planification, rédaction, révision.*
- *Illustrer les arguments par des références culturelles variées et riches. Les exemples doivent être développés comme si les correcteurs ne les connaissaient pas et le rapport au sujet doit être explicite.*
- *Se constituer un corpus de références culturelles.*

Fait à Limoges le 20 mai 2026

Valérie NOGUE
Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Français

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Mathématiques

Remarques d'ordre général :

L'épreuve de mathématiques était commune aux différents types de concours (privé et public), épreuve notée sur 10.

L'épreuve était constituée de 5 exercices indépendants. L'utilisation de la calculatrice était autorisée, sauf pour la dernière question de l'exercice 5.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte à hauteur de 1,25 points de la maîtrise des différents langages

-Langue française écrite : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale...

-Langage mathématique : vocabulaire et notations géométriques, symboles ($\approx$, $]$...)

Le barème de correction prévoyait 0,125 point de pénalité par erreur.

Le sujet

- Exercice 1 : calcul de probabilités avec justification
- Exercice 2 : motif évolutif, mise en équation d'une suite, programmation de calcul dans un tableur
- Exercice 3 : détermination de la nature d'un triangle (triangle rectangle isocèle). Démonstration géométrique avec utilisation du théorème de Pythagore, calcul de mesures des angles d'un pentagone
- Exercice 4 : affirmations vraies ou fausses à justifier mettant en jeu les notions de multiple, de nombre décimal, de pourcentages dans un contexte de calcul de prix
- Exercice 5 : Détermination d'abscisses sur une droite graduée (point, milieu d'un segment), vérification d'appartenance ou non d'un point à un segment (inégalités encadrantes).

Focales

- Exercice 1 : globalement réussi, mais la justification n'est pas toujours présente ;
- Exercice 2 : moyennement réussi du fait des erreurs concernant la mise en équation d'une suite (le recours à une expression littérale modélisant l'évolution du motif) ;
- Exercice 3 : Application du théorème de Pythagore bien maîtrisée. Manque de rigueur dans la rédaction des justifications. Non maîtrise du lexique géométrique. Justification des inégalités de longueurs associées aux rayons du cercle très peu utilisée. Des confusions longueur/segment ;
- Exercice 4 : très peu réussi, exercice discriminant : méconnaissance notions multiple, nombre décimal, confusion nombre de dizaines/chiffres des dizaines, des difficultés avec les pourcentages, confusion entre le prix et la quantité du produit ;
- Exercice 5 : globalement réussi. Lecture d'abscisse d'un point globalement maîtrisée, mais manque de rigueur dans l'écriture des inégalités encadrantes. Cet exercice aurait pu être proposé dans son entièreté sans l'usage de la calculatrice. Des confusions point/abscisse en termes de notation mathématiques.

Les productions des candidats

De manière générale un effort de présentation a été effectué : les copies sont lisibles et la présentation soignée

De nombreuses pénalités orthographiques, syntaxiques ou d'ordre du langage mathématiques.

Une maîtrise insuffisante de certaines notions (nombre décimal, multiple, confusion nombre de dizaines/chiffre des dizaines) ;

Des lacunes de logique et de raisonnement. Des raisonnements erronés ou confus.

Les recommandations de la commission pour cette épreuve

Approfondir les notions mathématiques citées précédemment ;

Travailler le raisonnement et la logique mathématiques ;
Renforcer la rigueur et la démonstration mathématiques
Réaliser une rédaction du raisonnement de façon très explicite en justifiant ses propositions en langage mathématique ;
Justifier l'utilisation de nombres n'appartenant pas à l'énoncé ;
S'assurer d'avoir répondu à la question posée ;
Relire sa copie afin de procéder à un toilettage orthographique.

Fait à Limoges le 20 mai 2026

Florence LIRAUD
Inspectrice de l'Éducation
nationale
Présidente de la commission Mathématiques

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Sciences et technologie

Nombre de candidats ayant composé :

- Public : 245
- Privé : 14

Rappel du cadre

La seconde épreuve d'admissibilité porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

En sciences et technologie, le candidat devra répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions pourront s'appuyer sur un ensemble de documents, de nature diverse, et de données à exploiter. Elles viseront à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

1) Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Le sujet a abordé équitablement les trois sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) avec une thématique d'actualité commune : la station internationale (ISS). Le sujet était globalement abordable. Il y a eu quelques questions non-traitées par manque de connaissances scientifiques dont principalement la question 2 concernant un raisonnement mathématique permettant de calculer la hauteur d'un satellite en mobilisant des notions comme la période, la vitesse et la circonférence de la Terre.

Les connaissances attendues relevaient au plus de la fin du cycle 4. La formulation des questions était explicite et favorisait la compréhension pour les candidats et la correction pour les membres du jury. Elle permettait également, par leur diversité, de mobiliser leurs différentes compétences (calculs, connaissances pures, analyse de documents écrits ou visuels, schémas à réaliser).

Les documents proposés, s'ils étaient bien analysés, permettaient aux candidats d'identifier les réponses attendues. Une imprécision a été relevée sur le vocabulaire utilisé (panneau solaire à la place de panneau photovoltaïque)

L'information introductive présente sur le sujet et relative au barème des questions (notées de « 1 à 3 points ») apparaît comme superflue voire contraignante pour la commission de barème. Il ne semble pas utile de noter cette précision.

2) Éléments relatifs aux productions des candidats

	Note finale			Orthographe		
	Min / 20	Moy / 20	Max / 20	Min / -2,5	Moy / -2,5	Max / -2,5
Public (245)	0	9,87	19,5	-2,5	-1,18	0
Privé (14)	4,75	8,02	16,25	-2,5	-1,02	0
Total (259)	0	9,77	19,5	-2,5	-1,17	0

Vingt-et-une copies ont eu moins de 5/20. Cent-vingt-et-une copies sur 259 (47 %) ont eu 10 ou plus de 10.

Les productions sont assez hétérogènes (écart type 3,81). Les connaissances scientifiques sont donc dans l'ensemble moyennes ; il est à noter que, pour certains candidats, certaines connaissances qui relevaient du cycle 3 (besoins de la plante, trajet de l'eau dans une plante, énergie) n'étaient pas assurées.

Une bonne lecture compréhension des documents proposés (avant la question 1 et avant la question 7) permettait aisément de répondre à des questions.

Les réponses manquaient parfois de rigueur et mettaient le correcteur dans une situation d'analyse de l'implicite : cela a conduit les correcteurs à ne pas donner les points pour des réponses évasives ou parcellaires. Des difficultés sont apparues dans les questions qui demandent un formalisme mathématique (question 2) et un raisonnement explicite basé sur l'exploitation de documents (question 6 : confusion entre les éléments d'observation et d'interprétation).

La qualité orthographique interroge : le sujet comportait 9 questions dont 4 faisaient appel à un calcul, ou un schéma à tracer ou à compléter. Pourtant, la moyenne des erreurs est entre 4 et 5 erreurs par copie.

3) Éléments relatifs aux recommandations (pour les futurs candidats)

Le jury recommande fortement aux candidats :

- de lire attentivement les questions et répondre en tout point aux questions posées en particulier lorsqu'elles comportent plusieurs composantes ;
- de construire des réponses explicites, sans ambiguïtés et structurées qui restent dans le champ de la question ; arguments étayés, démonstration explicite dans le contexte d'une épreuve scientifique ;
- d'avoir des connaissances assurées dans les 3 sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie), de ne négliger aucun aspect des sciences et au-delà de ces connaissances d'un niveau de fin d'enseignement obligatoire et de mettre en œuvre une démarche scientifique d'analyse (en particulier en ne changeant qu'un seul paramètre à la fois pour effectuer des comparaisons) ;
- de soigner la graphie et l'orthographe (accents, ponctuation, accords, unités, formule chimique...), de produire des phrases simples et courtes, de réaliser des schémas clairs et légendés si besoin et de relire attentivement leur copie.

Fait à Limoges le 20 mai 2026

Emmanuel BLANCHER
Inspecteur de l'Éducation nationale
Président de la commission Sciences et technologie

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET EMC- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite d'Histoire-Géographie et EMC

Nombre de candidats ayant composé : 296 sur 339 candidats ayant composé

Echelle des notes : 0 à 16 (150 copies inférieures à 10, soit 50,7%)

Moyennes :

- épreuve : 7,11 (par comparaison : 7,56 pour le CRPE bac+5)

- histoire : 1,52/5

- géographie : 2,41/5

- EMC : 4,89/10

- orthographe : -1,65

1) Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Les sujets d'histoire et de géographie comportaient une seule question. La commission de barème leur a attribué 5 points chacun et elle a réservé 10 points au sujet d'EMC, qui était composé de 3 questions.

Histoire

Les candidats devaient indiquer les caractéristiques du régime de Vichy. Les 5 points se divisaient de manière égale entre la description d'un régime autoritaire, le thème de la Révolution nationale, l'antisémitisme, la collaboration et le fait que le régime se mette au service de l'occupant.

Géographie

A partir d'un fond de carte vierge où figuraient le tracé des fleuves et les points des principales villes françaises (sans leur nom), le candidat devait proposer une représentation de la répartition de la population française. Il était attendu une carte titrée et légendée faisant état de différentes densités de population, où se dessinait la diagonale du vide.

EMC

Les trois questions du sujet portaient sur l'égalité à l'école, avec un corpus de trois documents. Le premier document était extrait du code de l'Éducation, le deuxième d'une étude de la DEPP sur les inégalités de résultats liées à des déterminismes (date de naissance, sexe et PCS des parents) dès l'année de petite section, le troisième était une affiche de sensibilisation aux inégalités filles-garçons réalisée par des écoliers. Le candidat devait faire découler le principe d'égalité à l'école des grands textes et principes qui régissent la société française (Constitution, DDHC, devise, etc.), puis montrer sa connaissance des objectifs de l'école française en matière d'égalité, ainsi que leur mise en oeuvre au niveau institutionnel, dans les programmes et dans la classe.

2) Éléments relatifs aux productions des candidats

C'est le sujet d'histoire – et, dans une moindre mesure, celui de géographie –, qui a été le plus échoué, en raison de lacunes disciplinaires et/ou de confusions, voire de contresens. Quelques copies ont d'ailleurs fait l'impasse sur le sujet d'histoire. Plusieurs l'ont traité en moins de 10 lignes, avec des propos très généraux.

Histoire

– Le sujet n'est souvent pas cerné : une majorité de candidats évoquent la vie en France durant la Seconde guerre mondiale sans décrire précisément le régime de Vichy. Ils évoquent la défaite éclair, la Résistance. Or, il ne s'agissait pas des connaissances attendues, mais de propos très généraux sur la période.

– L'antisémitisme est abordé de manière inégale. Le mot lui-même est peu utilisé. Son usage était valorisé dans le barème. Certains candidats ne l'évoquent même pas.

– On trouve des erreurs factuelles voire des contresens : le *général* Pétain, « le régime de Vichy est un régime d'après-guerre. Il mène une politique de reconstruction des habitations et de réindustrialisation », « les soldats français déportent les Juifs » ; « la seconde guerre mondiale est une guerre de religion et d'ethnie » ; « le maréchal Pétain sera jugé lors des procès de Nuremberg à la fin du XXe siècle », « les

Français ont élu le maréchal Pétain », « Vichy était une enclave sur le territoire français », « Le régime de Vichy prend fin avec la seconde guerre mondiale lors de la signature de l'armistice le 11 novembre », « le général de Gaulle a déclaré la guerre à l'Allemagne », etc.

- confusion entre « zone libre » et « France libre ».
- méconnaissance et quasi-absence de l'expression « révolution nationale ».
- peu de candidats parlent de rupture avec la République.

Globalement, le régime de Vichy apparaît comme mal connu des candidats, qui ont une perception très lacunaire du fait qu'il s'agissait d'un régime autoritaire et réactionnaire, qui perçoivent peu les différentes dimensions de la collaboration et qui n'ont pas compris la différence entre la zone libre et la zone occupée.

Géographie

- absence de maîtrise de la méthodologie de la cartographie : types de figurés, légende, titre. Ce dernier a souvent été oublié alors que la question le demandait.
- sujet mal cerné : on a pu trouver des titres de carte comme « la concentration de la population française par habitant » ou « la répartition de la population française par la démographie ».
- manque de soin (cartes grossièrement coloriées au feutre ou au surligneur fluo, gribouillées avec un stylo d'une seule couleur, rectangles tracés sans règle, à main levée, hachures à main levée, de sens et d'espacement différents sur la carte et dans la légende).
- méconnaissance notionnelle :
 - lexique approximatif dans la légende : « zone avec beaucoup de population », etc.
 - Paris, Bordeaux et Marseille considérées comme des mégalo-pôles.
 - confusion entre densité de population et urbanisation. Certains candidats ont uniquement entouré les principales métropoles pour désigner les grands foyers de population. A noter que les villes situées dans le nord et l'est de la France sont régulièrement oubliées : Lille, Strasbourg, Lyon.
- erreurs grossières de localisation :
 - Marseille et Nice, voire Bordeaux, situées dans les terres, Toulouse à l'est.
 - Les Alpes et les Pyrénées considérées comme zones fortement peuplées, ou encore l'ensemble des littoraux sans distinction.

EMC

Le sujet a été plus réussi, car les candidats devaient s'appuyer sur les documents (un par question), mais les connaissances personnelles sont par ailleurs très superficielles.

- Les copies ont souvent fait référence à l'école inclusive comme politique égalitaire, ce qui était appréciable. Elle était mentionnée dans le document 1.

– EMC signifie souvent pour les candidats Education Morale et Civique au lieu d'Enseignement Moral et Civique.

– Des erreurs d'interprétation sur les données du tableau (question 2). Les nombres indiquaient des scores. Certains candidats y ont vu des nombres d'enfants. D'autres candidats ont indiqué que le sexe de l'enfant influençait peu les résultats, alors que le contraire est indiqué dans le titre du document de la DEPP... Or, la question 2 permettait d'obtenir deux points facilement dès lors qu'on savait lire les données du tableau.

– Le fait que les données du tableau concerne des enfants de PS a rarement fait l'objet d'observations sur des déterminismes qui préexistent à l'entrée à l'école.

– Les écarts entre les élèves de PS au niveau du langage ont été abordés comme si seule l'école apprenait à parler aux enfants.

Orthographe et syntaxe

Manque de vigilance sur l'orthographe et la ponctuation avec sur l'ensemble des copies :

- 1,65 points enlevés en moyenne ;
- Près de 40% des copies pour lesquelles le maximum de 2,5 points de pénalité a été enlevés.
- Une erreur récurrente dans presque chaque copie : *quel que soit* ou *quelle que soit* transformé en *quelque soit*.
- Des erreurs sur les noms propres : Pétin, De Gaule, Hilter ou Hitter, Pyrénées, Méditerranée...

La syntaxe est parfois aléatoire, ce qui traduit un manque de maîtrise de la langue écrite et/ou une absence de relecture.

Les bonnes copies se sont distinguées par :

- Une connaissance rigoureuse des notions abordées.
- Une syntaxe et une orthographe de qualité.
- L’apport de connaissances hors dossier (exemples : citer la Constitution, la DDHC ou les lois Ferry comme textes fondateurs au sujet de l’égalité ou le référentiel du métier d’enseignant sur le partage des VR).

3) Recommandations pour les futurs candidats

Au vu des remarques précédentes, il est conseillé aux futurs candidats de porter leur attention sur trois points essentiels.

Conseils d’ordre méthodologique :

Bien cerner les notions évaluées afin d’éviter un hors sujet.

En géographie, il est conseillé d’avoir avec soi une règle, des crayons de couleur et un stylo noir qu’il conviendra d’utiliser pour écrire le titre et réaliser la légende. On n’écrit pas une légende de plusieurs couleurs, en reprenant la couleur des figurés.

Bien gérer le temps de l’épreuve pour garder le temps de se relire.

Conseils d’ordre rédactionnel et orthographique :

Eviter les introductions trop longues qui ne contextualisent pas et s’éloignent du sujet.

Être rigoureux au niveau de l’orthographe et de la syntaxe, lorsqu’on se destine à la fonction d’enseignant.

Les candidats doivent également porter leur vigilance sur la lisibilité de leur écriture : certaines lettres finales mal formées sont difficilement identifiables.

Fait à Limoges le 20 mai 2026

Delphine Ayrat

IEN IEF Valeurs de la République

Présidente de la commission Histoire-Géographie-EMC

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE D'ARTS- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite d'Arts

1-Répartition des commissions

Binôme 3 : 49 (public)

Binôme 1 : 46 (public)

Binôme 4 : 46 (public)

Binôme 5 : 13 (privé)

Binôme 2 : 46 (public)

2-Bilan statistique des notes du concours public de la commission arts :

Nombre de copies	187 / 187
Copies non traitées	0 / 187
En dessous de la moyenne	102
Au dessus de la moyenne	78
Minimum	0,00 / 20
Moyenne	5,25 / 20
Maximum	17,25 / 20
Ecart type	4,24
Quartile inférieur	1,75 / 20
Médiane	4,50 / 20
Quartile supérieur	7,75 / 20
Ecart interquartile	6,00

3-Eléments de réflexion sur le sujet

La forme des sujets :

Equilibre du sujet ARTS avec, pour la partie arts plastiques, une œuvre non connue mais relative à un genre classique, le paysage, et pour la partie musique, une œuvre du corpus étudié.

Le sujet est adapté mais la forme est très surprenante de par sa composition qui apparaît davantage comme un exercice de rapidité et de bascule cognitive rapide dans un laps de temps court, qu'une recherche de connaissances, syntaxe et expression écrite.

Le choix d'œuvres complètes et longues qui ne sont pas dans la culture de l'étudiant n'encourage pas une réelle implication dans le choix de la discipline.

Les attendus de l'épreuve d'arts plastiques méritent sans doute d'être expliciter davantage au regard des productions dont une majorité ne se situe pas dans les exigences des jurys.

Le sujet éducation musicale :

Sujet centré sur une œuvre du corpus et élargi au romantisme, avec une citation pour appui. La première question du sujet impliquait de connaître en détail l'œuvre de Schubert. La seconde question était plus ouverte sur la connaissance du romantisme et pouvait faire appel à des références personnelles, voire plus contemporaines.

Un contenu souvent insuffisant sur le plan culturel : quelques copies ont fait référence à d'autres œuvres du répertoire, l'œuvre n'est pas contextualisée.

Trop peu de vocabulaire du champ lexical musical avec des mots utilisés peu spécialisés (nuance, rythme, intensité).

Une majorité des copies sont déconnectées du domaine musical n'ayant traité que la subjectivité et le romantisme. Par ailleurs on note beaucoup de confusions chez les candidats entre romantisme courant culturel et sentiment amoureux.

Était-ce vraiment une aide de détailler les thèmes de prédilection de Schubert dans l'intitulé de la question ? cela semble avoir orienté les réponses et donc peut être bloqué les candidats pour un apport de culture personnelle extérieure.

Le sujet d'arts plastiques :

Sujet complexe autour d'une œuvre numérique contemporaine qui traite d'un sujet dit classique (le paysage) et d'une thématique phare des arts plastiques (la ressemblance). Cela a pu déstabiliser les candidats qui n'ont pas toujours su réinvestir des notions de base.

Un contenu systématiquement insuffisant sur le plan culturel. Une argumentation peu fouillée et superficielle.

Quelques copies ont proposé un tableau (ressemblance / écart) ce qui a donné une vraie lisibilité à la copie.

4-Commentaires généraux sur les copies

Comment sont traitées de manière générale les composantes ?

Les arts plastiques sont pour la très grande majorité des copies toujours traités en 1er.

Plusieurs candidats (moins de 10) n'ont pas du tout traité la musique (par manque de temps ?).

La composante arts plastiques a été globalement mieux réussie par les candidats que la composante éducation musicale. La composante éducation musicale demandait davantage de connaissances précises sur une œuvre et ne pouvait être traitée sans étude sérieuse préalable.

Très peu de copies comportaient une réflexion construite et argumentée. Certaines copies ont simplement répondu à la première question d'arts plastiques par « oui » ou par « non ».

Pour la première question d'éducation musicale, les candidats ont simplement commenté les termes du sujet. Pour la seconde question, beaucoup de copies ont commenté la citation sans aucune référence musicale. Le romantisme se résumait à l'expression des émotions. Certaines copies ont même simplement recopié la citation.

En termes d'organisation sur les copies (structuration, lisibilité ...) :

Un nombre d'erreurs de langue (orthographe, syntaxe) qui interroge (1/3 des copies ont perdu la totalité des points d'orthographe).

Certaines copies sont illisibles avec une écriture qui ne permet pas de projeter le candidat dans un futur métier enseignant du 1er degré (une dizaine de copie).

La plupart des sujets ne comporte pas d'introduction ni de conclusion, ce qui était à prévoir au regard de la forme même des sujets. Toutefois, beaucoup de traitements sont organisés en respectant le plan des questions. Certaines copies semblaient écrites au fil de la plume, sans structuration de la pensée et de l'argumentation.

La prise en compte des œuvres :

•En arts plastiques :

L'œuvre a été traitée mais la plupart des candidats n'ont pas fait référence aux informations données par le cartel (titre, technique, dimensions, lieu d'exposition) et sont ainsi passés à côté de l'analyse de certains éléments. De nombreuses copies n'ont pas utilisé les détails du cartel pour contextualiser ou étayer leurs propos.

Quelques candidats ne savent pas différencier cartel et date de naissance de l'artiste, datant ainsi la réalisation de l'œuvre en 1937.

Dans l'analyse de l'œuvre, celle-ci est bien décrite mais nous observons peu d'apports techniques.

•En musique :

Voyage d'hiver de Schubert a été globalement pris en compte, mais la citation (question n°2) pas toujours. Quant à la musique, lorsque l'œuvre n'est pas totalement occultée, elle est peu exploitée. L'œuvre de Schubert n'a pas été analysée dans son langage musical. Beaucoup de candidats n'avaient même pas écouté le Voyage d'Hiver, parlant d'orchestre, d'instruments, d'une seule mélodie...

Peu de connaissances culturelles autour des œuvres convoquées.

Les notions artistiques, plastiques et musicales

Les notions en arts sont très superficielles notamment pour la musique.

20% des candidats apportent des connaissances personnelles culturelles ce qui est bien peu dans ce domaine. Peu de lexique spécifique plastique ou musical. Beaucoup de généralités qui ne démontraient pas une connaissance réelle et approfondie du domaine artistique.

•**En arts plastiques :**

La notion d'écart n'a pas toujours été citée et la définition de la notion de ressemblance a été très peu donnée.

L'œuvre d'Hockney a été très peu rattachée à la peinture de paysage et, de fait, il y a eu peu de référence à des œuvres ou des artistes ayant pratiqué cette peinture sur le motif.

Les effets plastiques et de l'espace ont été observés mais le vocabulaire utilisé était relativement pauvre. Le processus de création a été abordé sans le mentionner comme tel.

•**En musique :**

On observe beaucoup de paraphrases et une explication de ce qu'est le romantisme sans le rattacher à la musique, aux formes musicales et au langage musical (presque jamais pour ce dernier point).

Une contextualisation peu fréquente du romantisme, et peu d'élargissement à d'autres domaines artistiques.

Une utilisation « pauvre » du vocabulaire musical.

5-Conseils et recommandations :

-Des copies avec de très nombreuses erreurs orthographiques majeures (accords sur le verbe, le participe passé, le pluriel) et beaucoup de points perdus. Par ailleurs, des erreurs de syntaxe. Accorder une attention particulière à l'orthographe et la syntaxe.

-Être au clair sur les connaissances de base.

En arts plastiques : le vocabulaire des disciplines, les effets plastiques et de l'espace, les aspects techniques, la lecture d'œuvre et la prise d'informations sur le cartel doivent être maîtrisée.

En éducation musicale : le vocabulaire musical et les caractéristiques d'une musique (forme et langage musical) sont des piliers de l'analyse musicale.

-Il est essentiel de connaître les grands courants artistiques et quelques œuvres s'y référant afin de faire des liens et justifier ses réponses.

-Être curieux pour enrichir sa culture artistique.

-Les copies les plus valorisées sont celles qui ont fait le choix d'une argumentation croisée avec des apports culturels.

-On sent des candidats pris par le temps

Être en capacité de pouvoir justifier ses propos pour avoir un niveau de réflexion plus élaboré.

En éducation musicale, connaître et étudier au minimum les trois œuvres de la liste ministérielle.

Connaître les termes spécifiques au langage plastique et musical pour pouvoir développer l'analyse formelle d'une œuvre.

Fait à Limoges le 20 mai 2026

Sébastien PEAUDECERF

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Président de la commission Arts

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de langues vivantes étrangères

1. COMPREHENSION ECRITE - 10 points
2. EXPRESSION ECRITE (120 mots) - 10 points

Généralités :

Seconde épreuve d'admissibilité

L'épreuve porte sur les **domaines d'enseignement de l'école primaire suivants** : bloc histoire-géographie et enseignement moral et civique, bloc sciences et technologie, bloc arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et bloc **langue vivante** (allemand, anglais, espagnol, italien au choix du candidat). Les candidats **doivent choisir** parmi 13 combinaisons possibles (exemple : histoire/géo/EMC et Sciences/Technologie et Anglais).

L'épreuve est notée sur 20 points. Chacun des 3 domaines compte pour un tiers de la note. La durée totale de l'épreuve est de 4 heures. Elle permet d'apprécier les **connaissances** du candidat et ses **capacités d'analyse et de réflexion** dans ces différents domaines.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à **des notions inscrites au programme du concours**.

Epreuve écrite Langue :

La partie langue vivante de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat **au niveau B1** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le niveau B1 correspond aux utilisateurs indépendants, capables de comprendre des informations sur des sujets familiers. L'expression pourra présenter des incorrections lexicales, grammaticales et de conjugaison (CECRL). A partir de **documents de nature diverse**, ancrés **dans la culture de l'aire linguistique concernée**, des **questions de compréhension** sont posées et le candidat est invité à **construire un texte de 120 mots** environ.

Nombre total de copies : 283

Anglais : 224 - Espagnol : 53 - Italien : 4 – Allemand : 1

ANGLAIS :

How therapy dog Scooby [[.....]] has left pupils animated Robbie Meredith, BBC News Northern Ireland (NI), 27 October 2025 Scooby, the labradoodle (BBC)

Scooby the labradoodle is the newest member of staff at an Armagh primary school. And the pupils of Mount St Catherine's have even written a special song for him which they sing at morning assembly. Mount St Catherine's is one of only seven mainstream schools¹ in Northern Ireland with a 5 therapy dog like Scooby. Ciara Farley is the principal of Mount St Catherine's Primary School. "Our attendance has vastly improved," she told BBC News NI. "Our children really are so keen to get to school because they want to see Scooby at the gate first thing in the morning. And obviously when our children are in school they will learn." 10 Although Mount St Catherine's is a mainstream primary school, it has a very diverse pupil population. About 60 of the 160 pupils have Special Educational Needs (SEN) while 93 are newcomer pupils. A newcomer is a pupil who speaks a different language at home than the one used in their school, according to the Department of Education (DE). Jolene McCaul is the teacher in Mount St Catherine's Primary who is Scooby's foster mum, 15 and takes him home every day. She has been trained by Assistance Dogs NI to work with him, and she teaches in one of the school's classes for children with SEN. 1 Mainstream school = a state school that everyone can go to. "The difference has been so rewarding, it's worth all the work that's needed to get Scooby fully trained," she said. "We have children that are non-verbal that are actually starting to speak." [...] www.bbc.com/news/articles/cgjd5p3x32lo

1. Compréhension

Answer the following questions in your own words:

- a) What do we learn about Mount St Catherine's School ?
- b) What is Jolene McCaul's role ?
- c) What impact has Scooby had on the pupils ?

2. Expression (+/- 120 words)

In your opinion, what are the possible benefits and disadvantages of the presence of an animal in class ?

Bilan de la commission : éléments relatifs au sujet de l'épreuve et aux productions des candidats

Langue anglaise

A. Partie 1 : Compréhension – 3 questions – 10 points

Impression d'ensemble :

- **Sujet proposé très abordable avec des questions de compréhension explicites. La compréhension est bien réussie dans l'ensemble.**
- **Le texte est globalement compris même si la qualité souvent imparfaite de l'expression écrite en anglais ne permet pas toujours de bien s'en rendre compte notamment lorsque les phrases en anglais sont mal construites.**
- Pour certaines copies : des réponses incomplètes et parfois avec des éléments erronés.

• Question a :

- o Les éléments de réponse ont bien été relevés par la majorité des candidats.
- o La question globalement a été réussie même s'il fallait bien relever l'ensemble des informations que l'on apprenait sur l'école « Mount St Catherine ». Des candidats se sont limités à recopier des passages adéquats du texte.
- o En revanche, notons que la phrase « Mount St Catherine's is one of only seven mainstream schools in Northern Ireland with a therapy dog » a souvent été interprétée à tort comme le fait qu'il n'y avait que 7 écoles publiques en Irlande du nord.
- o Les erreurs fréquentes :
 - Certains candidats ont compris que la plupart des élèves étaient "special needs" = the majority of pupils have Special Education Needs".
 - The school is the only one to have a therapy dog.
 - Ireland = au lieu de Northern Ireland.
 - Omission de "therapy" pour "therapy dog".

• Question b :

- o Les éléments de réponse ont bien été relevés par la majorité des candidats.
- o Certaines copies n'ont pas bien identifié le rôle de Jolene McCaul (inférence incorrecte menant à des confusions).
- o Parfois confusion quant à la formation qu'a suivie Jolene McCaul (formation pour travailler avec le « chien de thérapie » auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et non d'une formation pour éduquer Scooby ni pour apprendre à s'occuper de lui).
- o Certaines copies ont écrit "owner" au lieu de foster mother ou seulement mother au lieu de foster.
- o Pour "foster mother" = reformulation "take care of " ou "look after" ...

• Question c :

- o La plupart des éléments attendus étaient bien présents.
- o L'information « some non-verbal children have started to speak to Scooby » a pu être (régulièrement) mal retranscrite voire mal comprise : « some » n'apparaissant pas systématiquement dans les réponses, cela change le sens de la phrase, tendant à généraliser à tous les enfants (de manière incorrecte) l'information donnée.
- o Omission parfois de la mention "non-verbal" pour parler du fait que certains enfants se sont mis à parler.
- o Le lien entre "attendance" et le fait d'apprendre n'était pas toujours très clair.

B. Partie 2 : Expression écrite – 10 points

Impression d'ensemble :

- Niveau B1 bien souvent atteint pour une grande majorité des copies : texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes.
- Ensemble hétérogène et très peu de production hors-sujet.

L'expression écrite était très guidée (benefits/disadvantages) et les candidats pouvaient s'inspirer de l'article pour étayer leur propos. Le sujet impliquait que des avantages mais aussi des inconvénients soient donnés.

- Les compositions sont restées dans l'ensemble fragiles, quelquefois immatures sur le fond et mal maîtrisées dans la forme.
- Les meilleures copies ont été celles qui exprimaient de bonnes idées avec un réel effort pour les organiser et ne se contentaient pas de reprendre les arguments du texte seulement ou essentiellement.
- Les phrases comportaient régulièrement des erreurs d'accord et de syntaxe.
- Certaines productions étaient trop courtes.

- Qualité du contenu : o Nombre de mots respecté.

o Le sujet a bien été traité dans l'ensemble mais rares sont les copies qui comportent des écrits structurés et personnels.

o En général, les propos sont nuancés en apportant à la fois des avantages et des inconvénients à la présence d'un animal en classe.

o Toutefois, certaines copies n'ont mentionné que les avantages et ont omis les inconvénients.

o La différence entre les copies résidait dans la teneur des propositions faites (pour les avantages, les arguments notés étaient souvent ceux présents dans le texte) ainsi que dans le nombre et la qualité d'arguments fournis.

Cohérence dans la construction du discours : o Des expressions écrites plutôt satisfaisantes qui visaient plus une illustration ou un point de vue qu'une argumentation structurée.

o Pour quelques copies, le propos est structuré avec une phrase introductive, une partie "avantages", une partie "inconvénients" et une mini-conclusion.

o Bonne utilisation de connecteurs simples.

o Présence assez fréquente de mots de liaison pour construire le propos (first of all, moreover, indeed...).

• Correction de la langue écrite : o De façon générale, les écrits proposés faisaient appel à une correction de la langue plutôt convenable ; les propos développés étaient compréhensibles.

o Problème principal : les calques du français (lexique et syntaxe).

o Ponctuation parfois aléatoire qui impacte l'accès au sens.

o Les connecteurs logiques sont parfois mal utilisés.

o Erreurs fréquentes : ▪ auxiliaires modaux + to ou ing + les temps = confusion entre le présent et le preterit + entre les pronoms personnels "he / we / I".

▪ accords sujet-verbe, les pluriels/ le non pluriel, confusion who/which, temps verbaux mal maîtrisés : concordance des temps, utilisation incorrecte des pronoms.

▪ Le -s final marquant la terminaison du verbe à la 3ème personne du singulier manque trop souvent.

▪ Children est déjà un mot au pluriel. Il apparaît régulièrement écrit « childrens ».

▪ L'utilisation des prépositions est très souvent approximative dont celles qui suivent certains verbes (ex : they go to school).

Richesse de la langue : o Le vocabulaire utilisé est en général équivalent à celui attendu au niveau B1 du CECRL. Certaines copies se distinguent par l'utilisation d'un vocabulaire plus recherché grâce à l'utilisation de connecteurs ou de certains verbes.

o Certains candidats remplacent des mots qu'ils ne connaissent pas en anglais en leur inventant un faux ami approximatif proche du mot français (ex : « to conclure », « to representate », « the scholar year », « to favorize » ...) voire écrivent directement des mots en français dans la partie « expression écrite ».

C. Recommandations pour les futurs candidats :

- Conseils d'ordre méthodologique :

- Bien lire les questions afin d'y répondre avec le plus de précisions possibles.
- Reformuler plutôt que de citer le texte.
- Réfléchir en amont au vocabulaire utile connu et l'utiliser pour mettre en valeur ses connaissances en expression écrite.
- Privilégier la correction et la richesse de la langue et non la longueur de l'écrit.

Relire le texte produit en expression écrite. Des erreurs grammaticales de base sont trop fréquemment observées.

- Ne pas paraphraser le texte de compréhension écrite qui peut être inspirant mais bien développer un propos personnel lors de l'épreuve en expression écrite.
- Compréhension : éviter d'apporter des réponses au-delà de ce qui est demandé dans la question ce qui entraîne des pénalités quand bien même ces éléments sont présents dans le texte. En outre, il s'agit de questions de compréhension relatives à un texte : il n'est ainsi pas demandé d'interpréter, ce qui est également pénalisé.

- Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

- Construire son propos en expression écrite :
 - o Une introduction : quelques mots pour introduire la problématique à traiter : this subject raises the important question...
 - o Paragraphe 1 : argument 1 (les avantages, les similitudes, etc...) : on the one hand, I am convinced that, the advantages/benefits are...
 - o Paragraphe 2 : (le contre, les différences, les inconvénients, etc...) : on the other hand, I am not favorable to the idea of, There are differences because, The disadvantages are...

Une conclusion : quelques mots pour conclure => I can conclude that, finally... On peut également conclure par une prise de position : (exprimer une appréciation, une préférence, un point de vue, etc...). I prefer, I would rather say that, In my opinion, I think/believe that, I agree with, I disagree with, I don't agree with...

- Utiliser les connecteurs logiques pour mieux structurer le texte et articuler le discours : + utiliser des connecteurs adaptés ex : Advantages : one major advantage is .../ another benefit is .../ furthermore... / disadvantages ; however / on the other hand / nevertheless / a significant drawback is // conclusion : Overall /to sum up / all things considered.
- Apporter une attention particulière à l'orthographe : foster-faster par exemple qui peut changer le sens d'un mot.
- Produire des énoncés avec une construction syntaxique simple. Attention aux phrases trop longues qui augmentent le risque d'erreurs.
- Soigner l'écriture et la présentation
- Ne pas « inventer » des mots en anglais. Lorsque le candidat ne connaît pas certains mots, il est vivement conseillé d'en trouver d'autres différents mais de sens proche via le recours à des synonymes notamment.
- Produire un écrit respectant le nombre de mots attendus (quelquefois, écrit trop court).

- **Conseils d'ordre didactique et pédagogique :**

- Lire des articles (actualités, blogs) en anglais.
- S'entraîner régulièrement à écrire des courts textes en anglais en utilisant des connecteurs logiques pour exprimer clairement ses idées.
- Porter attention aux données chiffrées afin de ne pas faire de contre-sens.
- Pour l'expression écrite, faire un brouillon sous forme de carte mentale ou de tableau (pour et contre) avec quelques mots de liaison / connecteurs à inclure dans la rédaction.
- Relire son travail en se concentrant sur certains points dont on sait qu'ils nous posent problème. Exemples : les temps et les formes verbales = source de la plupart des erreurs.

Langue espagnole

A. Partie 1 : Compréhension – 3 questions – 10 points

Impression d'ensemble :

- Au regard des questions, la plupart des candidats ont obtenu une note satisfaisante.

Question 1 : La consigne « Explíquelo con elementos del texto. » a conduit à des réponses incomplètes. Certains candidats n'ont pas compris les attendus : une reformulation et des citations précises du texte. D'autres candidats ont, au contraire, beaucoup développé cette question (15-20 lignes) conduisant à 2 écueils : manque de précision et de réponses ciblées et manque de temps pour l'expression écrite (parfois plus courte et moins argumentée).

• **Question 2 :** Question bien réussie. 3 candidats sur 53 n'ont pas eu le maximum de points.

• **Question 3 :** Des citations au sens proche, et des interprétations ont pu conduire à des erreurs fréquentes. Les citations incorrectes ont été pénalisées.

B. Partie 2 : Expression écrite – 10 points

Impression d'ensemble :

- La majorité des candidats ont bien saisi les attendus d'une expression écrite.
- Qualité du contenu :
 - o Recours important aux citations du document A ;
 - o Certaines remarques interrogent sur la posture du futur enseignant (« les élèves sont comme ses enfants », « tout ce que le professeur dit est vrai », « la domination du professeur sur ses élèves »).
- Cohérence dans la construction du discours :
 - o La plupart des candidats ont utilisé des connecteurs, attention cependant à la pertinence de leur usage.
- Correction de la langue écrite :
 - o Valorisation d'utilisation autonome de structures simples
- Richesse de la langue :
 - o A été valorisé l'usage d'un lexique non-présent dans les documents supports
 - o Valorisation du lexique propre à l'école

C. Recommandations pour les futurs candidats :

Prendre le temps de bien lire les consignes (certains candidats ont rédigé davantage la compréhension que l'expression écrite)

Dans la partie « Expression écrite », le jury a particulièrement apprécié une expression spontanée, en se détachant des formulations du document A.

Le jury a valorisé les connecteurs lorsqu'ils ont été utilisés à bon escient, avec un enchaînement logique d'idées.

On attend d'un futur PE qu'il maîtrise le vocabulaire de base de l'école.

Être vigilant en recopiant correctement les mots présents dans les énoncés ou les documents fournis (citation(sic) → cita, respecto(sic) → respeto).

S'appuyer davantage sur le document visuel, le jury a apprécié les candidats qui ont su s'approprier l'analyse et le sens du document B pour enrichir leur argumentation.

Langue italienne

Il premio Nobel Parisi: "La scuola deve insegnare la curiosità e la fantasia" Il Premio Nobel per la Fisica, Giorgio Parisi, in un'intervista a Tgcom24, ha sottolineato l'importanza di coltivare la curiosità e la fantasia nei bambini, fin dai primi anni di scuola. Parisi, autore di una raccolta di favole intitolata "Tre favole e altre storie", ha spiegato come la sua passione per le storie di Italo Calvino lo abbia ispirato a scrivere per i suoi figli e nipoti. Fantasia e scienza: un binomio inscindibile Parisi ha evidenziato il ruolo cruciale della fantasia nel processo scientifico: "La fantasia è fondamentale per la scienza, perché bisogna inventarsi delle soluzioni che nessuno prima si era inventato. Per esempio, anche nella matematica la fantasia è fondamentale. Ci sono matematici che sono arrivati a grandi scoperte partendo da sogni e visioni". Favole classiche con un tocco originale Le favole di Parisi, pur presentando personaggi classici come maghi, animali parlanti e principesse, offrono una prospettiva nuova e originale. "Ho cercato di ribaltare un po' i ruoli", ha spiegato il fisico. Un esempio è il ruolo positivo della mosca, un insetto spesso visto come fastidioso, che in una delle sue storie salva dei bambini. [...] Un appello alla curiosità L'intervista si conclude con un invito a coltivare la curiosità e l'amore per le cose nuove fin dalla tenera età. Un messaggio importante, che sottolinea come la scuola debba stimolare la creatività e l'immaginazione dei bambini, preparandoli ad affrontare le sfide del futuro. <https://www.orizzontescuola.it/il-premio-nobel-parisi-la-scuola-deve-insegnare-la-curiosita-e-la-fantasia/>, 12 maggio 2024.

Compréhension

- Indicare chi è Parisi e in quale contesto è intervistato.
- Spiegare perché, secondo Parisi, "la fantasia è fondamentale per la scienza".
- Quale ruolo attribuisce Parisi alle favole nell'educazione dei bambini?
- Quali elementi dell'immagine (documento 2) possono illustrare l'articolo presentato?

Expression (120 parole) : Perché stimolare la creatività e l'immaginazione può permettere ai bambini di affrontare le sfide del futuro ?

Bilan de la commission : éléments relatifs au sujet de l'épreuve et aux productions des candidats

Langue italienne

A. Partie 1 : Compréhension – 3 questions – 10 points

Impression d'ensemble :

- Le niveau constaté est plutôt bon voire très bon avec des candidats qui ont fait un vrai choix de langue et ont préparé l'épreuve avec sérieux.
- Globalement, le texte a bien été compris par les candidats, mais certaines nuances n'ont pas toujours été relevées.
- Les termes familiers, comme *schifo*, sont à éviter dans une copie de concours.

Questions :

- Si le document a été globalement compris par les candidats, le fait que les mathématiciens sont parvenus à faire de grandes découvertes à partir de leurs « rêves et visions » n'a pas toujours été relevé.

Concernant la question d), les références culturelles pertinentes ont été valorisées. Il convient d'éviter les propos trop généralistes ne répondant pas précisément à la question posée, tels que *Oggi è diventato un artista famoso e conosciuto nel mondo intero*.

A. Partie 2 : Expression écrite – 10 points

Impression d'ensemble :

- Le niveau constaté est plutôt bon voire très bon avec une expression maîtrisée parfois supérieure au niveau B1 attendu. Les candidats donnent des exemples, et parfois des références (inter) culturelles ont pu être valorisées.
- Qualité du contenu : o Les exemples (inter)culturels sont appréciés et valorisés.
- Cohérence dans la construction du discours : o Utiliser des paragraphes
o Veiller à utiliser des connecteurs logiques ou des expressions simples qui favorisent la lecture de l'expression : *prima, poi, dopo, infine, in effetti, infatti, per esempio...*

- Correction de la langue écrite : o des confusions dans la personne des verbes qui entravent parfois la lecture, comme *vogliono* au lieu de *vogliamo*.
- o des doubles consonnes parfois oubliées : *cittadino*, *rispettare*

Le jury a pu relever, dans certaines copies :

des articles indéfinis non maîtrisés : *un bambino*, *un'opinione*

o certaines erreurs de prépositions, comme *attorno a*

des confusions sur des mots relativement simples, come *vita*, *fame/fama*, *l'inquinamento*, *progredire*, *smettere*.

- Richesse de la langue : o Les candidats sont encouragés à utiliser des synonymes afin d'éviter les répétitions.

o Dans le cas de termes inconnus, l'emploi de périphrases est conseillé.

o L'utilisation correcte du subjonctif est toujours appréciée et valorisée. Par exemple: *speriamo che sia possibile*; *perché/affinché la società possa vivere...*

B. Recommandations pour les futurs candidats :

- Conseils d'ordre méthodologique :

➤ Il convient d'utiliser des connecteurs logiques et des mots de liaison variés.

➤ L'utilisation d'exemples pour étayer son propos est toujours bienvenue.

- Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

➤ Les candidats vérifieront les doubles consonnes des mots.

➤ Il convient de se concentrer sur l'orthographe de mots simples : *una vita*, *una persona*, *un problema*, dont la maîtrise est attendue au niveau B1.

Langue allemande

Ab dem Jahr 2026 haben alle Grundschülerinnen und Grundschüler in Deutschland das Recht auf eine Ganztagsbetreuung. Das bedeutet, dass die Kinder nicht nur am Vormittag, sondern auch am Nachmittag in der Schule betreut werden können. Dieses neue Recht wurde im Jahr 2021 im sogenannten Ganztagsförderungsgesetz beschlossen. Es gilt zuerst für die Kinder der ersten Klasse und wird dann jedes Jahr auf die nächste Klassenstufe ausgeweitet. Mit diesem Angebot sollen Eltern Familie und Beruf besser miteinander verbinden können. Außerdem möchte man durch mehr Zeit in der Schule die Chancen der Kinder verbessern und Bildungsunterschiede verringern. Wie weit die Ganztagsbetreuung schon entwickelt ist, ist in den einzelnen Bundesländern sehr unterschiedlich. In Hamburg, Sachsen und Thüringen bieten schon jetzt fast alle Grundschulen Ganztagsangebote an. Auch in Berlin, im Saarland, in Nordrhein-Westfalen und in Rheinland-Pfalz liegt der Anteil der Ganztagsgrundschulen bei über 90 Prozent. In anderen Bundesländern gibt es dagegen noch viel zu tun. Am wenigsten Ganztagsgrundschulen gibt es in Baden-Württemberg (nur 29,1 Prozent), danach folgen Bayern (46,7 Prozent) und Bremen (56,7 Prozent).
Nach: Bundeszentrale für politische Bildung (BPB), aufgerufen 2025

Compréhension

- Stellen Sie beide Dokumente kurz vor.
- Erklären Sie, was das neue Ganztagsförderungsgesetz ändert.
- Erläutern Sie, inwiefern dieses neue Recht eine faire Chance auf Bildung für jedes Kind ermöglicht.

Expression

- Erklären Sie, warum es Unterschiede in der Verbreitung der Ganztagsgrundschulen in Deutschland gibt. (ca. 40 Wörter)
- Erfinden Sie eine Aktivität für die Nachmittagsbetreuung und stellen Sie sie in einem kurzen Artikel im Heft „Grundschule aktuell“ vor. (ca. 80 Wörter)

Bilan de la commission : éléments relatifs au sujet de l'épreuve et aux productions des candidats

Langue allemande

Considérations d'ordre général étant donné le peu d'éléments significatifs dont nous disposons. En effet, une seule composition en langue allemande a été présentée lors de cette épreuve.

A. Partie 1 : Compréhension – 3 questions – 10 points

Impression d'ensemble :

- **Bonne compréhension des éléments essentiels du document, avec un effort de reformulation. Quelques aspects auraient en revanche mérité d'être également exploités.**
- Question a : Une confusion entre la source et la nature du document.
- Question b : Des aspects intéressants n'ont pas été mentionnés.
- Question c : Un seul aspect a été particulièrement développé, au détriment d'autres points pertinents.

B. Partie 2 : Expression écrite – 10 points (2 questions - 40 mots et 80 mots)

Impression d'ensemble :

- **Très bonne production, tant sur le plan grammatical que lexical, malgré quelques imprécisions concernant le contenu.**
- Qualité du contenu : o Quelques aspects auraient pu compléter le propos (ex. les priorités au niveau politique, les différences de moyens accordés).
- Cohérence dans la construction du discours : o Production qui démontre un effort de structuration et le développement d'idées pertinentes.
- Correction de la langue écrite : o Très bonne maîtrise des structures simples et plus complexes. Une rigueur grammaticale à souligner (conjugaison, pronoms personnels).
- Richesse de la langue : o Utilisation d'un lexique riche, varié et pertinent.

Recommandations pour les futurs candidats :

- **Conseils d'ordre méthodologique :**

Veiller à traiter les questions de manière plus globale, en envisageant et développant plusieurs éléments de réponse.

➤ L'effort de reformulation et d'appropriation des idées est particulièrement apprécié.

- **Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :**

➤ Veiller à structurer sa production, en variant les structures pour nuancer son propos.

➤ Se montrer rigoureux sur le plan grammatical (conjugaison, place du verbe, choix des pronoms personnels et des possessifs).

➤ Attention à la ponctuation et l'utilisation de la virgule en allemand (ex. après le pronom relatif).

- **Conseils d'ordre didactique et pédagogique :**

➤ Enrichir les références culturelles pour répondre au mieux aux questions, notamment en expression écrite.

➤ Avoir une bonne compréhension globale des documents.

➤ Maîtriser le vocabulaire lié à la pratique de classe (ex. pour expliquer le déroulé d'une activité).

Fait à Limoges le 20 mai 2026
Evelyne GUIONNET
Inspectrice de l'Education Nationale
Présidente de la commission LVE

CRPE 2026

RAPPORT D'ADMISSION

ORAL D'ADMISSION

Epreuve de Leçon

CRPE 2026

1. Caractéristiques de l'épreuve



Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes, échange : 40 minutes)

Coefficient : 5

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les attendus de la première épreuve d'admission :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'explicitation et la mobilisation, par le candidat, d'une notion disciplinaire.

« L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury. »

• EXPOSÉ

Le traitement de cette notion disciplinaire par le candidat doit être strictement académique : **il n'est pas attendu, dans l'exposé du candidat (20 minutes), d'éléments relatifs à la didactique de la notion disciplinaire, objet du sujet.**

Le responsable de commission, garant du temps, **arrête le candidat à l'échéance du temps imparti**, même si l'exposé n'est pas achevé.

• ECHANGE AVEC LA COMMISSION

La conduite d'entretien peut **répartir les questions entre les différents membres** de la commission pour éviter une monotonie. Il importe toutefois de laisser le candidat s'exprimer majoritairement, ce qui supposera des **questions dynamiques**, basées sur des questions ouvertes. Il conviendra d'éviter les questions à tiroir, à répétition ou induisant fortement la réponse.

Nota bene : les membres de la commission n'ont pas à apporter les bonnes réponses au candidat.

L'échange s'inscrit dans la durée restant propre à chaque phase, il peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé et permet au jury :

- de faire revenir le candidat sur les éventuelles erreurs ou approximations commises ;
- de demander au candidat de développer ou d'approfondir certaines sections de son exposé ;
- d'interroger le candidat sur des notions connexes à la notion disciplinaire objet du sujet.
- faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé
- d'apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury en veillant à argumenter, illustrer, développer son propos

• NOTATION

Trois champs d'aptitude à apprécier :

- structurer et argumenter une réflexion au regard des thématiques développées,
- témoigner de connaissances et de l'aptitude à mettre ces savoirs en réseau,
- inter-agir avec les membres du jury.

2. Observations et constats

Leçon Français

Nombre de candidats évalués : 40 (externe privé et externe public)

Durée moyenne des exposés : 12 min

1-Bilan global sur les exposés (20 min)

Points forts observés (Clarté de l'expression orale, construction des raisonnements, mobilisation des documents fournis, pertinence des exemples ou illustrations...)

Les prestations observées lors de cette session témoignent d'un engagement sérieux de la majorité des candidats dans la préparation et la conduite de leur exposé. Dans l'ensemble, les candidats ont répondu aux questions posées en mobilisant les documents fournis et en s'efforçant de traiter l'ensemble des attendus du sujet.

L'expression orale s'est révélée globalement satisfaisante. Les candidats ont, pour la plupart, fait preuve d'une communication claire, d'un vocabulaire adapté et d'une syntaxe correcte. Les exposés ont généralement été menés avec une posture professionnelle conforme aux attentes du concours. Les interactions non verbales ont également été maîtrisées : regard adressé au jury, écoute attentive et attitude respectueuse ont contribué à la qualité des prestations.

La mobilisation des documents du dossier a constitué un point fort récurrent. Les candidats se sont appuyés sur les supports proposés et ont généralement su en exploiter les informations essentielles. Dans plusieurs cas, les documents ont été mis en relation de manière pertinente afin d'étayer l'analyse et de construire les réponses.

Les exposés ont, dans l'ensemble, présenté une organisation satisfaisante. Lorsque les connaissances disciplinaires étaient suffisamment solides, les raisonnements se sont révélés cohérents et structurés. La gestion du temps a été globalement maîtrisée et les candidats ont majoritairement respecté le cadre temporel de l'épreuve.

Enfin, plusieurs prestations ont mis en évidence une capacité à illustrer les propos à l'aide d'exemples pertinents et à proposer des analyses fondées sur une lecture attentive des documents.

Difficultés récurrentes

Malgré ces points positifs, plusieurs difficultés récurrentes ont été relevées par l'ensemble des commissions.

La première concerne la structuration du propos. De nombreux candidats ont tendance à traiter les questions successivement sans construire un exposé véritablement problématisé. Les réponses apparaissent alors juxtaposées plutôt qu'articulées dans une démonstration cohérente. Les transitions sont parfois absentes et les liens entre les différentes parties du sujet insuffisamment explicités.

Les jurys ont également constaté des lacunes dans la maîtrise des connaissances disciplinaires, particulièrement lorsqu'il s'agit de sujets portant sur l'étude de la langue. Les notions grammaticales sont souvent mobilisées de manière imprécise, voire erronée, ce qui fragilise la qualité de l'analyse et limite les possibilités d'approfondissement.

Plusieurs exposés ont par ailleurs souffert d'un manque d'argumentation et d'approfondissement. Les réponses demeurent parfois superficielles, insuffisamment développées ou illustrées. Certains candidats recourent à des reformulations ou à des répétitions qui ne permettent pas de faire progresser l'analyse. Les connaissances culturelles apparaissent également insuffisantes chez un nombre important de candidats. Les auteurs étudiés, pourtant considérés comme des références majeures du patrimoine littéraire, sont souvent mal connus. Leur inscription dans une époque, un mouvement littéraire ou un contexte artistique demeure fréquemment imprécise.

Enfin, certaines prestations ont été pénalisées par un débit de parole trop rapide ou par une gestion perfectible de la lecture à voix haute, limitant ainsi la qualité de la communication et la mise en valeur des textes proposés.

2-Bilan global sur les échanges (40 min)

Points forts observés (capacité à préciser ou approfondir, qualité des interactions avec le jury, maîtrise des connaissances disciplinaires connexes)

Les entretiens ont donné lieu, dans la majorité des cas, à des échanges constructifs et respectueux. Les candidats ont généralement manifesté une réelle qualité d'écoute et une volonté de dialoguer avec le jury.

L'un des aspects les plus positifs observés réside dans la capacité de nombreux candidats à prendre en compte les remarques ou les questionnements du jury afin de faire évoluer leur réflexion. Les échanges ont souvent permis aux candidats de préciser leur pensée, de revenir sur certaines affirmations ou de corriger des erreurs identifiées au cours de l'entretien.

Les jurys ont également relevé une attitude réflexive chez un grand nombre de candidats. Ceux-ci se montrent généralement capables d'analyser leur propre prestation, d'identifier certaines limites de leur raisonnement et d'envisager des pistes d'amélioration.

La qualité des interactions a été favorisée par une expression orale globalement maîtrisée. Les candidats ont maintenu tout au long de l'épreuve un niveau de langue adapté au contexte du concours et ont fait preuve d'une attitude professionnelle.

Lorsque les connaissances disciplinaires étaient suffisamment solides, les échanges ont permis de véritables approfondissements et ont conduit à des analyses plus riches, nourries par des exemples pertinents ou par des retours précis aux documents étudiés.

4.Difficultés récurrentes

Les principales difficultés observées durant les entretiens concernent la capacité des candidats à approfondir leur réflexion de manière autonome. Beaucoup peinent à développer leurs réponses sans l'aide ou les relances du jury.

Les connaissances grammaticales constituent le principal point de fragilité. Les difficultés portent notamment sur l'analyse grammaticale de la phrase, l'identification de la nature et de la fonction des mots et groupes de mots, les notions de mode et de temps, les valeurs des temps verbaux, les accords dans le groupe nominal et le groupe verbal, ainsi que les types et formes de phrases.

La compréhension fine des textes littéraires demeure également insuffisante chez un nombre significatif de candidats. Cette difficulté apparaît particulièrement marquée pour les textes poétiques, dont les enjeux de sens, les procédés d'écriture ou la mise en espace sont rarement analysés avec précision.

La lecture à voix haute constitue un autre point de vigilance. Si certains candidats font preuve d'une lecture maîtrisée, beaucoup rencontrent encore des difficultés dans la gestion de l'intonation, du rythme, de la fluidité, de la respiration ou de l'expressivité. Le rôle de la ponctuation dans la compréhension et l'interprétation du texte reste souvent méconnu.

Enfin, les échanges révèlent un déficit de culture littéraire et artistique. Les références mobilisées demeurent limitées et les candidats éprouvent fréquemment des difficultés à situer les auteurs, les œuvres ou les mouvements littéraires dans une perspective historique et culturelle plus large.

3-Recommandations pour les prochaines sessions

Afin d'améliorer la qualité des prestations, les jurys recommandent en premier lieu de renforcer le travail de préparation méthodologique de l'exposé. Les candidats gagneraient à construire des présentations davantage problématisées, organisées autour d'une introduction, d'un développement structuré et d'une conclusion clairement identifiée. Les différentes parties du raisonnement doivent être articulées par des transitions explicites permettant de mettre en évidence la cohérence d'ensemble.

Un approfondissement substantiel des connaissances disciplinaires apparaît indispensable, particulièrement dans le domaine de l'étude de la langue. Les candidats doivent consolider leur maîtrise

de la terminologie grammaticale, de l'analyse syntaxique, de la conjugaison ainsi que des notions fondamentales relatives aux types et formes de phrases.

Les jurys invitent également les futurs candidats à développer une meilleure compréhension de la lecture experte. Celle-ci suppose un travail spécifique sur la ponctuation, l'intonation, le rythme, la fluidité, l'expressivité et l'interprétation des textes.

L'enrichissement de la culture littéraire et artistique constitue un autre enjeu majeur. Les candidats doivent être en mesure de situer les auteurs dans leur contexte historique et littéraire, d'identifier les principaux mouvements esthétiques et d'établir des liens avec d'autres formes d'expression artistique.

Par ailleurs, il est recommandé de pratiquer régulièrement la lecture et l'analyse de textes littéraires variés afin d'affiner les capacités d'interprétation et de compréhension fine des œuvres.

Enfin, les candidats sont encouragés à développer des réponses plus argumentées et davantage illustrées par des exemples précis. Ils doivent considérer l'entretien comme un espace de réflexion et d'approfondissement permettant de mobiliser pleinement leurs connaissances, d'enrichir leur analyse et de démontrer leur capacité à construire une pensée rigoureuse et nuancée.

Leçon Mathématiques

Nombre de candidats évalués : 40 (externe privé et externe public)

Durée moyenne des exposés : 12 min

1-Bilan global sur les exposés (20 min)

Points forts observés (Clarté de l'expression orale, construction des raisonnements, mobilisation des documents fournis, pertinence des exemples ou illustrations...)

Dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une expression orale satisfaisante et d'une posture adaptée aux exigences de l'épreuve. Les prestations observées témoignent généralement d'une bonne maîtrise des codes de la communication professionnelle, avec un niveau de langue approprié et une attitude respectueuse face au jury. La plupart des candidats ont su mobiliser efficacement les supports mis à leur disposition, notamment le tableau ou les outils de présentation, afin d'explicitier leurs démarches et de rendre visibles leurs raisonnements.

Les exposés ont, dans leur majorité, permis d'apporter des réponses correctes aux questions posées dans les sujets. Les candidats ont montré une capacité réelle à exploiter les documents fournis et à conduire les calculs ou les procédures attendues. La qualité de présentation des productions écrites ainsi que l'effort de justification des réponses constituent des points positifs régulièrement relevés par les commissions.

Certaines prestations se sont également distinguées par leur capacité à replacer les notions étudiées dans le cadre des programmes d'enseignement ou à les situer dans une progression d'apprentissage plus large. Ces démarches ont permis de donner davantage de cohérence et de profondeur aux exposés, tout en mettant en valeur une vision plus globale de la discipline.

Enfin, plusieurs candidats ont su gérer efficacement le temps imparti, en maintenant un rythme adapté et en organisant leur présentation de manière suffisamment fluide pour traiter l'ensemble des questions proposées.

Difficultés récurrentes

Malgré ces éléments positifs, plusieurs difficultés récurrentes ont été identifiées.

La principale concerne la conception même de l'exposé. De nombreux candidats adoptent une démarche essentiellement linéaire consistant à répondre successivement aux questions du sujet. Cette approche conduit souvent à une simple résolution d'exercices, sans véritable mise en perspective des notions mathématiques sous-jacentes. L'exposé apparaît alors davantage comme une succession de réponses que comme une présentation structurée d'un concept ou d'un domaine mathématique.

Cette tendance s'accompagne fréquemment d'un manque de structuration globale. Les introductions demeurent souvent trop succinctes ou absentes, les plans ne sont pas explicités et les conclusions sont rarement développées. Les liens entre les différentes questions du sujet et les notions mobilisées restent insuffisamment mis en évidence.

Les jurys soulignent également une faible contextualisation des savoirs. Les candidats éprouvent souvent des difficultés à élargir leur réflexion au-delà du traitement immédiat du sujet. Les références aux programmes, aux enjeux d'apprentissage, aux propriétés générales ou aux prolongements mathématiques demeurent limitées. Les notions sont rarement replacées dans une perspective disciplinaire plus vaste.

Par ailleurs, plusieurs prestations révèlent un manque de généralisation des résultats obtenus. Les candidats s'appuient volontiers sur des exemples particuliers mais peinent à dégager les propriétés ou les règles générales qui fondent les procédures utilisées. Cette difficulté limite la portée mathématique de l'exposé.

Enfin, des erreurs ponctuelles de calcul, d'écriture mathématique ou de présentation ont parfois été relevées. Certaines démonstrations restent incomplètes et les justifications apportées ne permettent pas toujours d'établir avec suffisamment de rigueur la validité des résultats annoncés.

2-Bilan global sur les échanges (40 min)

Points forts observés (capacité à préciser ou approfondir, qualité des interactions avec le jury, maîtrise des connaissances disciplinaires connexes)

Les échanges conduits durant la seconde partie de l'épreuve ont globalement été de bonne qualité.

Les candidats ont majoritairement adopté une posture professionnelle, respectueuse et ouverte au dialogue. Les interactions avec les membres du jury se sont déroulées dans un climat constructif, marqué par une écoute attentive des questions posées et une volonté manifeste d'y répondre avec sérieux.

Les commissions ont particulièrement apprécié la capacité des candidats à entrer dans une démarche d'échange authentique, à accepter la remise en question de certaines réponses et à prendre en compte les relances proposées. Les situations de contournement des questions ou de recherche artificielle de gain de temps sont demeurées exceptionnelles.

Plusieurs candidats ont également démontré une réelle aisance dans la communication orale, facilitant la fluidité des échanges. Certains ont montré une capacité intéressante à identifier leurs erreurs, à les corriger et à adapter leur raisonnement au fil du questionnement du jury.

Les interactions ont souvent permis aux candidats de préciser leurs démarches, d'explicitier leurs choix et d'approfondir certaines notions abordées lors de l'exposé. Cette capacité à développer une réflexion en situation constitue un élément positif régulièrement souligné par les commissions.

4.Difficultés récurrentes

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées concernent la maîtrise des connaissances disciplinaires et la rigueur du raisonnement mathématique.

Les jurys constatent des écarts parfois importants entre les candidats quant à la solidité de leurs connaissances. Si certains disposent d'une maîtrise approfondie des concepts, d'autres présentent des lacunes significatives sur des notions pourtant fondamentales pour l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Les confusions lexicales demeurent particulièrement fréquentes. Elles concernent notamment les distinctions entre cercle et disque, sphère et boule, chiffre et nombre, grandeur et mesure. Ces imprécisions terminologiques traduisent souvent une compréhension incomplète des concepts mobilisés.

Des difficultés apparaissent également dans la maîtrise des définitions mathématiques. Certaines notions essentielles telles que les fractions, les probabilités, les ensembles de nombres, les propriétés géométriques ou encore les notions relatives aux polygones et aux polyèdres ne sont pas toujours définies avec suffisamment de précision.

La distinction entre les différents statuts des énoncés mathématiques constitue une autre source de fragilité. Plusieurs candidats confondent définitions, propriétés, théorèmes ou conséquences, ce qui affaiblit la cohérence de leurs raisonnements et la qualité de leurs démonstrations.

Les commissions relèvent également des insuffisances dans la justification des procédures utilisées. Les démonstrations sont souvent incomplètes, les arguments parfois implicites, et certaines règles sont appliquées sans que leur fondement mathématique soit clairement explicité. À titre d'exemple, la multiplication ou la division par des puissances de dix donne fréquemment lieu à des justifications erronées fondées sur le simple « déplacement de la virgule » ou « l'ajout de zéros », sans référence au système de numération décimale.

Enfin, plusieurs candidats éprouvent des difficultés à établir des liens entre les notions mathématiques connexes. Cette absence de vision globale limite leur capacité à approfondir les échanges lorsque le jury élargit le questionnement au-delà du sujet initial.

3-Recommandations pour les prochaines sessions

Les commissions recommandent aux futurs candidats de renforcer leur préparation selon plusieurs axes complémentaires.

Il apparaît tout d'abord indispensable de construire l'exposé autour des notions mathématiques en jeu et non uniquement autour des questions du sujet. L'objectif est de proposer une véritable présentation disciplinaire, organisée autour d'une introduction, d'un développement structuré et d'une conclusion permettant de synthétiser les principaux apports.

Les candidats gagneraient également à contextualiser davantage les notions étudiées. Il est attendu qu'ils soient capables de situer les concepts dans les programmes, d'en présenter les enjeux d'apprentissage et de les relier à d'autres connaissances mathématiques. Cette mise en perspective contribue à enrichir l'exposé et à démontrer une compréhension approfondie des contenus enseignés.

Une attention particulière doit être portée à la maîtrise des fondamentaux disciplinaires. Les définitions, propriétés, théorèmes et procédures doivent être connus avec précision et mobilisés avec rigueur. Le vocabulaire mathématique doit être utilisé de manière exacte et systématiquement distingué des formulations approximatives du langage courant.

Les futurs candidats sont également invités à développer davantage leur capacité à démontrer et à justifier les résultats obtenus. Les raisonnements doivent être explicites, progressifs et fondés sur des arguments mathématiques clairement identifiés.

Il est recommandé d'adopter une démarche de généralisation des exemples traités en mettant en évidence les propriétés sous-jacentes et les concepts mobilisés. Cette capacité à dépasser le cas particulier constitue un indicateur important de maîtrise disciplinaire.

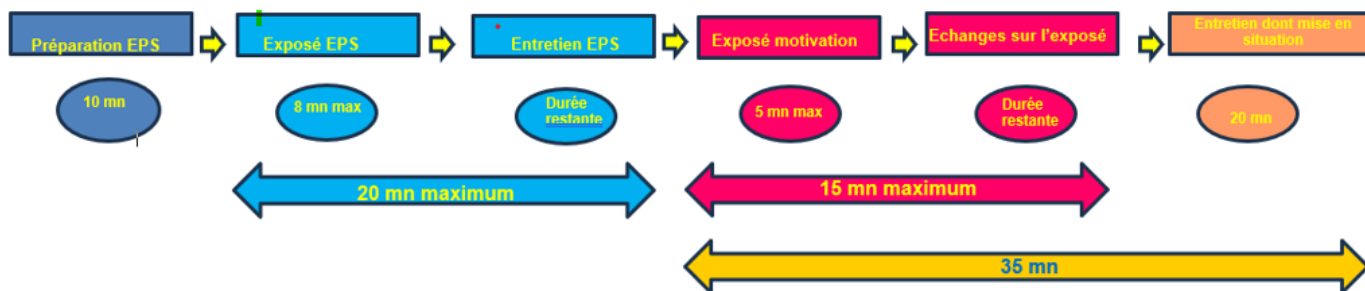
Enfin, une préparation approfondie de l'entretien apparaît essentielle. Les candidats doivent être en mesure de mobiliser l'ensemble des champs des mathématiques enseignés à l'école primaire, d'établir des liens entre les notions et de maintenir un niveau élevé de précision et de rigueur tout au long de l'échange avec le jury. Cette préparation doit également intégrer la gestion de la durée de l'épreuve afin de conserver toute sa lucidité et sa qualité d'argumentation jusqu'à son terme.

ORAL D'ADMISSION

Epreuve d'Entretien

CRPE 2026

1. Caractéristiques de l'épreuve



Durée de préparation 10 mn pour l'EPS Coefficient : 3

L'épreuve est notée sur 20 : EPS, 8 points, entretien 12 points. La note 0 est éliminatoire.

« 2 parties distinctes, EPS pour 20mn, Entretien pour 35 mn ».

- « Partie 1 // EPS : Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne). Durée : 20 minutes dont 8 minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.

Partie 2 // Phase 1 – Motivation 5mn d'exposé et 10 mn d'échange // Phase 2 : entretien avec le jury, questionnements divers (dont une mise en situation)

• EXPOSÉ

- ❖ **EPS** : Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Elle mobilise également ses capacités d'analyse et de réflexion. Les connaissances relèvent de **trois domaines** : la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques), la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) et la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques). Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne). Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4. Durée de préparation : dix minutes.
- ❖ **Entretien** : présentation, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

• ECHANGE AVEC LA COMMISSION

- **La conduite d'entretien peut répartir les questions entre les différents membres de la commission pour éviter une multiplication d'interventions.**

L'entretien portera sur des questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps :

- ❖ **appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, capacité à les transmettre et les incarner**
- ❖ **aptitude à :**
 - a) Se projeter dans le métier de professeur ;**
 - b) Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;**
 - c) Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique**
 - d) Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions. »**

• **NOTATION**

Trois champs d'aptitude à apprécier :

- ❖ **structurer et argumenter une réflexion au regard des thématiques développées,**
- ❖ **témoigner de connaissances, les illustrer et de l'aptitude à mettre ces savoirs en réseau,**
- ❖ **inter-agir avec les membres du jury.**

2. Observations et constats

Nombre de candidats évalués : 40 (externe privé et externe public)

1^{ère} partie : EPS

Répartition des choix des candidats

-Culture sportive : 22 (dont 2 G et 20 F) sur 3 sujets proposés

(les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques)

-Culture corporelle : 9 (dont 2 G et 7 F) sur 2 sujets proposés

(les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité)

-Culture citoyenne : 9 (dont 1 G et 8 F) sur 1 sujet proposé

(la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques)

1- Bilan global sur les exposés

Durée moyenne exposé : 6 minutes / 8 maximum

Points forts observés :

Maîtrise des connaissances en culture sportive (techniques, tactiques, règlements, sciences appliquées) :

L'analyse croisée des différentes commissions met en évidence un niveau de préparation globalement satisfaisant des candidats. Les exposés présentés témoignent le plus souvent d'un investissement réel dans la préparation de l'épreuve et d'une connaissance générale des champs de la culture sportive, corporelle et citoyenne.

La majorité des candidats respecte les attendus formels de l'exercice. Les exposés sont généralement structurés autour d'une introduction, d'un développement et, plus rarement, d'une conclusion. De nombreux candidats annoncent un plan en début de présentation et cherchent à organiser leur réflexion de manière cohérente. Les prestations les plus abouties se distinguent par leur capacité à prendre en compte l'ensemble des termes du sujet, à problématiser la question posée et à construire une argumentation progressive.

Les commissions soulignent également la qualité des échanges engagés avec les candidats. Ces derniers font généralement preuve d'écoute, d'une volonté de dialogue et d'une certaine capacité à réagir aux

sollicitations du jury. Les candidats les plus performants savent enrichir leur propos au cours de l'entretien, mobiliser des exemples pertinents et approfondir leur réflexion lorsque le jury les invite à préciser certains aspects.

Par ailleurs, plusieurs commissions relèvent une bonne maîtrise générale des connaissances de base relatives aux activités physiques, sportives et artistiques. Les meilleurs candidats démontrent une culture sportive solide, nourrie par une pratique personnelle, une expérience associative ou un intérêt réel pour le domaine sportif. Ils sont capables d'établir des liens entre différents champs de connaissances et de donner du sens aux notions mobilisées.

Cependant, derrière ces constats positifs, les jurys soulignent une hétérogénéité importante des prestations. Si certains candidats proposent des analyses construites et approfondies, d'autres restent dans une approche descriptive ou déclarative qui limite la portée de leur réflexion.

Maîtrise des connaissances en culture corporelle (effets de la pratique physique, bien-être, santé, sécurité) :

Les connaissances relatives à la culture corporelle constituent un domaine généralement abordé par les candidats. La plupart d'entre eux identifient les bénéfices de la pratique physique sur la santé et le bien-être et savent évoquer les effets positifs de l'activité physique régulière.

Les dimensions physiologiques les plus fréquemment citées concernent l'amélioration du fonctionnement cardiovasculaire, le développement des capacités respiratoires, le renforcement musculaire ou encore la prévention des effets de la sédentarité. Les notions de santé, de sécurité et d'hygiène de vie sont régulièrement mobilisées.

Toutefois, les commissions convergent pour constater que ces connaissances demeurent souvent superficielles. Les mécanismes physiologiques expliquant ces effets sont rarement développés avec précision. Les notions relatives aux filières énergétiques, à la fréquence cardiaque, à la consommation d'oxygène, à la VMA ou encore aux adaptations physiologiques de l'organisme sont fréquemment mal maîtrisées ou seulement évoquées de manière approximative.

Les effets psychologiques de la pratique physique apparaissent particulièrement sous-exploités. La réduction du stress, la sécrétion d'endorphines, le développement de la confiance en soi, l'amélioration de l'estime de soi ou la gestion des émotions sont rarement abordés spontanément. Les dimensions liées à l'équilibre alimentaire, à l'hydratation et à la récupération demeurent également peu présentes dans les exposés.

Les questions de sécurité sont généralement identifiées mais insuffisamment approfondies. Les candidats connaissent les principes généraux relatifs à l'échauffement, à la prévention des risques ou au respect des consignes. En revanche, ils éprouvent davantage de difficultés lorsqu'il s'agit d'expliquer les mécanismes de prévention ou de distinguer les différentes dimensions de la sécurité. Certaines activités, comme la natation, révèlent encore des fragilités dans la connaissance du cadre réglementaire et des responsabilités des différents acteurs.

Dans l'ensemble, les commissions invitent les futurs candidats à développer une culture corporelle davantage fondée sur des connaissances scientifiques solides et actualisées, permettant de dépasser la simple énumération de bénéfices généraux de l'activité physique.

Maîtrise des connaissances en culture citoyenne (coopération, respect des règles) :

La culture citoyenne apparaît comme le domaine le mieux identifié par de nombreux candidats. Les notions de coopération, de respect des règles, de respect d'autrui, d'entraide et de participation à une action collective sont régulièrement mobilisées dans les exposés.

Les rôles sociaux associés aux pratiques sportives sont bien connus. Les fonctions d'arbitre, de juge, de chronométreur, d'observateur ou d'organisateur sont fréquemment citées et présentées comme des leviers de responsabilisation des pratiquants.

Les commissions soulignent également une bonne prise en compte des questions relatives à l'inclusion, à l'égalité entre les filles et les garçons, à la lutte contre les discriminations ou encore au respect de la diversité. Plusieurs candidats établissent des liens pertinents entre les pratiques sportives et les valeurs républicaines.

Néanmoins, ces connaissances demeurent souvent peu articulées. Les candidats peinent à montrer comment les APSA participent réellement à la formation du citoyen. Les notions sont parfois juxtaposées sans mise en relation ni analyse approfondie. Lorsque le jury cherche à approfondir la réflexion, les réponses restent fréquemment générales et peu argumentées.

Les commissions attendent davantage de capacité à mettre en perspective les différentes dimensions de la culture citoyenne et à expliciter les mécanismes éducatifs par lesquels les APSA contribuent au développement de compétences sociales et civiques transférables à d'autres contextes de la vie collective.

Capacité à analyser et réfléchir sur les activités physiques, sportives et artistiques :

Cette dimension constitue l'un des principaux axes de différenciation entre les candidats.

Les jurys observent que la majorité des candidats mobilise les notions attendues et identifie les principaux enjeux associés aux activités physiques, sportives et artistiques. Les candidats sont généralement capables de citer des concepts, des principes ou des caractéristiques des APSA.

Cependant, les analyses proposées demeurent souvent limitées. Les réponses s'apparentent fréquemment à une restitution de connaissances plutôt qu'à une véritable réflexion. Les candidats éprouvent des difficultés à approfondir les notions évoquées, à les illustrer par des exemples précis ou à établir des liens entre différents champs de connaissances.

Les dimensions techniques et tactiques apparaissent particulièrement fragiles. Les candidats peinent souvent à analyser un geste sportif, à identifier les critères de réussite d'une action motrice ou à distinguer les caractéristiques d'un pratiquant débutant et d'un pratiquant expérimenté. Les questions relatives à la progressivité des apprentissages ou aux modalités d'entraînement révèlent régulièrement des lacunes.

Les commissions soulignent également un manque de références culturelles, notamment dans le champ artistique. Les références à des sportifs, des chorégraphes, des danseurs ou des figures marquantes des APSA demeurent rares.

Une difficulté récurrente concerne la tendance des candidats à se recentrer sur les contextes scolaires et les expériences de stage. De nombreux exposés s'éloignent ainsi du sujet proposé pour développer des considérations relatives aux élèves, à la classe ou à l'enseignement. Cette confusion entre l'objet de l'épreuve et les attendus d'autres formations limite la pertinence des analyses produites.

2- Clarté de l'exposé et pertinence des réponses dans les échanges (capacité à préciser ou approfondir, qualité des interactions avec le jury, maîtrise des connaissances disciplinaires connexes)

La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante. Les candidats parviennent généralement à présenter leur réflexion de manière compréhensible et à maintenir un dialogue avec le jury.

Les exposés les plus convaincants reposent sur une organisation claire, une problématique explicitée, un plan cohérent et une argumentation progressive. Les candidats qui mobilisent des exemples précis, issus de leur expérience personnelle ou sportive, apportent davantage de profondeur à leur réflexion. Les échanges avec le jury constituent souvent un moment révélateur du niveau réel de maîtrise des connaissances. Les meilleurs candidats savent reformuler les questions, développer leurs réponses, nuancer leurs propos et mobiliser des connaissances complémentaires.

À l'inverse, certaines prestations révèlent des difficultés à argumenter ou à approfondir une idée. Les réponses demeurent alors courtes, imprécises ou insuffisamment justifiées. Certains candidats utilisent un vocabulaire trop général ou peinent à mobiliser les termes techniques attendus.

Les commissions rappellent que la qualité de l'expression orale constitue un élément essentiel de l'évaluation et qu'elle participe pleinement à la crédibilité de l'analyse proposée.

Difficultés récurrentes

Les difficultés observées par l'ensemble des commissions présentent une grande homogénéité.

La première concerne la compréhension des attendus de l'épreuve. De nombreux candidats

continuent à aborder les sujets sous un angle exclusivement scolaire alors que les questions portent sur l'adulte pratiquant et sur les APSA elles-mêmes.

Les jurys constatent également une maîtrise insuffisante des connaissances scientifiques, techniques et réglementaires. Les règles des sports collectifs, les filières énergétiques, les indicateurs de l'effort ou encore les caractéristiques techniques de certaines activités demeurent souvent mal connues.

Les candidats éprouvent également des difficultés à distinguer les trois cultures constitutives de l'épreuve et à adapter leur analyse à chacune d'entre elles. Les réponses tendent parfois à mélanger les dimensions sportives, corporelles et citoyennes sans réelle différenciation.

Enfin, les analyses manquent fréquemment de profondeur. Les notions sont citées mais rarement définies, illustrées ou mises en perspective.

3- Recommandations pour les prochaines sessions

Le jury recommande aux futurs candidats de construire une préparation fondée sur la compréhension approfondie des notions plutôt que sur leur simple mémorisation.

Une attention particulière doit être portée à la maîtrise des connaissances scientifiques relatives à l'effort, à la santé et à la sécurité. Les candidats gagneraient également à approfondir leur connaissance des règles, des techniques et des tactiques des principales APSA.

La mobilisation de références culturelles solides, sportives et artistiques, constitue également un levier de réussite important.

Les futurs candidats doivent apprendre à distinguer clairement les trois dimensions de l'épreuve et à construire des réponses spécifiquement adaptées à chacune d'entre elles.

Enfin, les commissions encouragent le développement d'une véritable posture réflexive, fondée sur l'analyse, l'argumentation et la mise en relation des connaissances.

2^{ème} partie : ENTRETIEN

Durée moyenne exposé motivation : 5 minutes / 5 maximum

1- Bilan global sur les présentations et les échanges

Points forts observés (Clarté et pertinence de la présentation de la motivation et du parcours : Valorisation des enseignements suivis, stages, engagements associatifs ou formations à l'étranger...)

L'analyse des prestations observées par les différentes commissions met en évidence une préparation globalement sérieuse de cette seconde partie de l'épreuve. Dans leur grande majorité, les candidats ont su présenter leur parcours personnel, universitaire, professionnel et associatif de manière structurée, en mettant en avant les expériences qui ont contribué à leur projet d'accès au professorat des écoles.

Les exposés de motivation reposent fréquemment sur une organisation chronologique du parcours de formation et des expériences vécues. La plupart des candidats prennent soin d'évoquer leurs études, leurs stages, leurs activités professionnelles, leurs engagements associatifs ou encore leurs expériences à l'étranger lorsqu'elles existent. Les commissions ont particulièrement apprécié les présentations permettant de comprendre la cohérence progressive de l'engagement du candidat vers le métier d'enseignant.

Les meilleurs candidats parviennent à dépasser le simple récit biographique pour développer une véritable analyse de leur parcours. Ils identifient les compétences acquises au fil de leurs expériences, les mettent en relation avec les attendus du métier et montrent comment ces expériences ont contribué à construire leur identité professionnelle. Ces prestations témoignent d'une réelle maturité réflexive et d'une compréhension des exigences du métier de professeur des écoles.

Plusieurs commissions soulignent également la richesse des expériences associatives, sportives ou professionnelles mobilisées par les candidats. Ces engagements constituent souvent des supports pertinents pour illustrer des compétences telles que la communication, la gestion de groupe, la

coopération, la responsabilité, l'adaptation ou encore la prise d'initiative.

Cependant, les jurys observent également que de nombreux candidats restent dans une présentation essentiellement descriptive de leur parcours. Les expériences évoquées sont parfois relatées de manière factuelle sans véritable analyse de leurs apports professionnels. Certaines compétences sont affirmées sans être illustrées ni justifiées. Dans plusieurs cas, les motivations apparaissent insuffisamment développées ou reposent sur des arguments généraux qui ne permettent pas toujours de mesurer la profondeur de la réflexion engagée sur le métier.

Les commissions rappellent que cette partie de l'épreuve ne vise pas uniquement à présenter un parcours mais également à démontrer une capacité à analyser son expérience, à identifier les compétences construites et à expliciter leur contribution à la future pratique professionnelle.

2- Qualité des échanges avec le jury

Dans l'ensemble, les échanges entre les candidats et les membres du jury se sont déroulés dans un climat constructif et propice à l'approfondissement des réflexions engagées. La majorité des candidats se montre disponible pour le dialogue, à l'écoute des questions et capable de répondre de manière adaptée aux sollicitations du jury.

Les meilleures prestations se caractérisent par une réelle capacité à entrer dans une démarche d'échange. Les candidats concernés savent prendre du recul sur les situations évoquées, reformuler les problématiques soulevées, nuancer leurs réponses et mobiliser différents niveaux d'analyse. Ils sont également capables de relier les situations proposées à leurs expériences personnelles ou professionnelles tout en conservant une posture professionnelle.

Les jurys ont particulièrement valorisé les candidats capables d'articuler leur réflexion autour des enjeux institutionnels, éducatifs et pédagogiques de l'École. Lorsque les réponses s'appuient sur des textes de référence, des dispositifs institutionnels ou des éléments du référentiel de compétences professionnelles, elles gagnent en solidité et en crédibilité.

Les commissions soulignent également la qualité des échanges chez les candidats capables de considérer la pluralité des acteurs impliqués dans les situations proposées. La prise en compte des élèves, des familles, des enseignants, des partenaires institutionnels et des différents professionnels de l'Éducation nationale témoigne d'une compréhension plus fine de la complexité du métier.

À l'inverse, les candidats les plus fragiles éprouvent souvent des difficultés à dépasser une lecture immédiate des situations. Les réponses proposées restent alors centrées sur des solutions simples ou intuitives, sans véritable analyse des enjeux institutionnels, éducatifs ou réglementaires sous-jacents. Les connaissances institutionnelles insuffisamment maîtrisées limitent alors la qualité des échanges et la capacité à argumenter.

Les commissions rappellent que la qualité du dialogue engagé avec le jury constitue un indicateur important de la capacité du futur enseignant à analyser une situation professionnelle, à mobiliser des connaissances pertinentes et à construire une réponse adaptée à la complexité des réalités du terrain.

Difficultés récurrentes :

Malgré la qualité globale des échanges observés, plusieurs difficultés apparaissent de manière récurrente dans l'ensemble des commissions.

La première concerne la difficulté à adopter une posture réflexive approfondie. De nombreux candidats relatent leurs expériences sans parvenir à identifier précisément les compétences qu'ils ont construites ou renforcées. Les stages, les engagements associatifs ou les expériences professionnelles constituent souvent des ressources intéressantes mais insuffisamment exploitées dans une perspective d'analyse professionnelle.

Les jurys constatent également une connaissance parfois limitée du cadre institutionnel de l'Éducation nationale. Certains dispositifs éducatifs, certaines structures spécialisées ou certains acteurs institutionnels demeurent mal identifiés. La chaîne hiérarchique, les missions respectives des différents professionnels ou encore les modalités de fonctionnement de certains dispositifs apparaissent parfois insuffisamment maîtrisées.

Une autre difficulté concerne la mobilisation des références institutionnelles. Les candidats évoquent

fréquemment des principes, des valeurs ou des dispositifs sans être en mesure de citer précisément les textes qui les fondent. Cette faiblesse limite la capacité à construire une argumentation solidement étayée.

Les commissions relèvent également une tendance à proposer des réponses fondées essentiellement sur le bon sens ou les convictions personnelles. Si ces éléments peuvent constituer un point d'appui, ils ne sauraient se substituer à une analyse professionnelle fondée sur les obligations du fonctionnaire, les valeurs de l'École et les textes de référence.

Enfin, certaines prestations révèlent encore une maîtrise insuffisante de l'expression orale. Le stress, les hésitations, les tics de langage ou certaines imprécisions lexicales peuvent nuire à la clarté du propos et à la qualité de l'argumentation développée.

3- Bilan global sur l'entretien

Points forts observés

-Appréhension des valeurs de la République et de la laïcité :

L'ensemble des commissions constate que les valeurs de la République et les principes de la laïcité occupent désormais une place importante dans la préparation des candidats.

La majorité d'entre eux est capable d'identifier les principales valeurs portées par l'École de la République ainsi que les principes qui fondent le cadre républicain. Les notions de liberté, d'égalité, de fraternité, de neutralité, de respect d'autrui et de lutte contre les discriminations sont régulièrement mobilisées au cours des entretiens.

La Charte de la laïcité, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que certains documents institutionnels sont fréquemment cités. Plusieurs candidats démontrent une bonne connaissance des ressources institutionnelles disponibles pour accompagner la mise en œuvre de ces principes dans les établissements scolaires.

Toutefois, les commissions observent que la connaissance déclarative de ces notions ne s'accompagne pas toujours d'une compréhension suffisamment approfondie de leurs implications concrètes. Lorsque les candidats sont invités à définir précisément certains concepts ou à expliquer leurs conséquences dans l'exercice quotidien du métier, les réponses demeurent parfois imprécises ou incomplètes.

Les jurys attendent une maîtrise plus fine des principes républicains et de leur traduction opérationnelle dans les situations professionnelles rencontrées à l'école.

-Capacité à transmettre et incarner ces valeurs :

Les prestations les plus convaincantes sont celles qui dépassent la simple connaissance des valeurs pour montrer comment celles-ci peuvent être incarnées dans l'exercice du métier.

Les meilleurs candidats démontrent une posture professionnelle cohérente avec les principes du service public d'éducation. Ils illustrent leurs réponses à l'aide d'exemples concrets et montrent comment ils envisagent de faire vivre au quotidien les valeurs de respect, de neutralité, d'équité, de justice et d'inclusion.

Les commissions ont particulièrement apprécié les candidats capables d'expliquer comment ils contribueraient à développer chez les élèves l'esprit critique, le respect de la diversité, la capacité à coopérer ou encore le sens de l'engagement citoyen.

Ces candidats montrent qu'ils perçoivent l'École non seulement comme un lieu d'acquisition de connaissances mais également comme un espace de formation du futur citoyen.

Toutefois, certains candidats peinent encore à dépasser un discours général sur les valeurs républicaines. Les principes sont alors évoqués sans véritable illustration ou sans mise en relation avec des situations professionnelles concrètes.

-Projection dans le métier de professeur :

La majorité des candidats manifeste une réelle motivation pour exercer le métier de professeur des écoles et se projette avec conviction dans cette future fonction.

Les commissions soulignent que les meilleurs candidats développent une représentation réaliste du métier. Ils identifient les différentes dimensions de la profession, qu'il s'agisse de la préparation pédagogique, de l'accompagnement des élèves, du travail en équipe, de la relation avec les familles ou encore de la participation à la vie de l'institution.

Ces candidats établissent des liens pertinents entre leurs expériences antérieures, les compétences qu'ils ont développées et les exigences professionnelles auxquelles ils seront confrontés. Ils démontrent une compréhension des responsabilités associées à la fonction enseignante et se projettent dans une logique de formation continue.

À l'inverse, certaines représentations demeurent idéalisées. Quelques candidats réduisent encore le métier à une relation privilégiée avec les élèves ou à une vocation personnelle, sans toujours percevoir la complexité des missions exercées ni les exigences professionnelles qui les accompagnent.

-Transmission des exigences du service public (neutralité, lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité) :

Les notions de neutralité, d'égalité, de respect des usagers et de lutte contre les discriminations sont globalement bien identifiées par les candidats.

Les situations proposées permettent régulièrement d'aborder les obligations professionnelles qui incombent aux enseignants. Les candidats les mieux préparés démontrent une bonne compréhension du cadre juridique et éthique dans lequel s'exerce le métier. Ils sont capables de justifier leurs choix en s'appuyant sur les valeurs du service public d'éducation et sur les textes qui les fondent.

Les commissions ont particulièrement valorisé les candidats capables d'illustrer concrètement leur engagement en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion, de la prévention des discriminations ou encore du respect de la neutralité.

Cependant, certains candidats mobilisent ces notions sans toujours les définir précisément. Les principes apparaissent alors davantage comme des mots-clés que comme des références véritablement intégrées à la réflexion professionnelle.

-Compréhension des enjeux de la transition écologique :

La transition écologique demeure l'un des thèmes les moins spontanément mobilisés par les candidats. Lorsque cette question est abordée, les réponses révèlent généralement une bonne compréhension des grands enjeux environnementaux contemporains. Les candidats identifient les problématiques liées au développement durable, à la préservation des ressources ou encore à la formation des futurs citoyens face aux défis environnementaux.

Les meilleurs candidats parviennent à relier ces enjeux aux missions de l'École. Ils montrent comment les apprentissages scolaires peuvent contribuer au développement de comportements responsables, à l'exercice de l'esprit critique et à la compréhension des enjeux scientifiques, économiques et sociaux associés à la transition écologique.

Toutefois, les commissions constatent que cette thématique reste rarement intégrée spontanément dans les réflexions des candidats. Elle apparaît encore trop souvent comme un sujet périphérique alors qu'elle constitue désormais un enjeu éducatif majeur.

-Appréhension de l'épanouissement de l'élève :

L'épanouissement de l'élève constitue une préoccupation largement partagée par les candidats.

Les notions de bien-être, de bienveillance, de confiance en soi, d'écoute et de climat scolaire sont régulièrement mobilisées au cours des entretiens. Les candidats manifestent une réelle sensibilité aux besoins des élèves et expriment leur volonté de favoriser la réussite de chacun.

Les prestations les plus convaincantes montrent une compréhension fine des conditions nécessaires à l'épanouissement de l'élève. Les candidats concernés prennent en compte la diversité des profils, les besoins spécifiques, les enjeux liés à l'inclusion ainsi que l'importance d'un climat scolaire sécurisant et stimulant.

Néanmoins, plusieurs commissions relèvent que certaines notions, notamment celle de bienveillance, sont fréquemment utilisées sans être véritablement définies. Les candidats peinent parfois à articuler l'exigence scolaire avec le souci du bien-être de l'élève ou à expliciter les conditions concrètes permettant cet épanouissement.

Difficultés récurrentes

Les difficultés les plus fréquemment observées concernent la maîtrise du cadre institutionnel et des références professionnelles.

Le référentiel des compétences professionnelles demeure insuffisamment connu et rarement mobilisé de manière pertinente. De même, la connaissance de l'organisation de l'Éducation nationale, des différents acteurs institutionnels et de leurs missions reste parfois fragile.

Les candidats éprouvent également des difficultés à définir avec précision certaines notions pourtant fréquemment utilisées telles que laïcité, loyauté, citoyen éclairé, bienveillance ou neutralité.

Les analyses proposées restent souvent superficielles et insuffisamment argumentées. Les réponses s'appuient parfois davantage sur des convictions personnelles que sur une réflexion professionnelle fondée sur les textes de référence.

Enfin, les commissions observent une difficulté persistante à établir des liens entre les situations proposées, les expériences vécues et les compétences professionnelles attendues.

Recommandations pour les prochaines sessions

Les commissions recommandent aux futurs candidats de renforcer leur connaissance du cadre institutionnel dans lequel s'exerce le métier de professeur des écoles.

Une maîtrise approfondie du référentiel des compétences professionnelles, des valeurs de l'École de la République, des droits et obligations des fonctionnaires ainsi que des principaux textes réglementaires apparaît indispensable.

Les candidats gagneraient également à développer une approche davantage réflexive de leurs expériences de stage, de formation ou d'engagement personnel. Le jury attend qu'ils soient capables d'identifier les compétences construites, d'en analyser les apports et de les mettre en relation avec les exigences du métier.

Une attention particulière doit être portée à la précision du vocabulaire professionnel et à la capacité à définir clairement les notions mobilisées.

Enfin, les futurs candidats sont invités à dépasser les réponses fondées sur le seul bon sens afin de construire des analyses argumentées, étayées par les textes de référence et inscrites dans le cadre institutionnel de l'École de la République.

Les meilleures prestations demeurent celles qui associent une connaissance solide des enjeux éducatifs, une compréhension approfondie du cadre professionnel, une posture réflexive affirmée et une réelle capacité à se projeter dans l'exercice concret du métier de professeur des écoles.

Le jury rappelle enfin aux candidats que le cadre de l'entretien est celui d'un échange, la posture et les qualités relationnelles ne doivent pas être minorées. Le candidat doit s'autoriser à réviser sa proposition, il pourra envisager des modifications de la séance proposée à la lumière des échanges.

REMERCIEMENTS

Président du Jury

Franck CUTILLAS, IA-DASEN de la Corrèze

Vice-Présidente du Jury

Coordination générale

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Rapporteurs des épreuves écrites

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Florence LIRAUD, IEN Brive rural

Valérie NOGUE, IEN Brive urbain

Sébastien PEAUDECERF, IEN Haute-Vienne 1

Rapporteur des épreuves orales

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Contributeurs des épreuves orales

Épreuve Leçon

Marilyne AULONG, IEN Haute-Vienne 5

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6,

Laurent TERRADE, IA-IPR mathématiques

Virginie MAURIN, IEN Haute-Vienne 2

Valérie NOGUE, IEN Brive Urbain

Célia SOARES, IEN Haute-Vienne 5

Alice WOLF, IEN Haute-Vienne 3

Épreuve Entretien

Cécile BELLEUDY, IA-IPR EPS

Sébastien FAURE, IA-IPR EPS

Marie Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1^{er} degré,

Sébastien PEAUDECERF, IEN Haute-Vienne 1

Remerciements particuliers à

Madame Corinne GRANET, cheffe du bureau DEC2

Madame Aurélie TARNAUD, gestionnaire de concours

Monsieur Arnaud HASSIG, gestionnaire de concours

Mesdames et Messieurs les membres du jury pour leur
contribution active aux différentes étapes du concours

Rapport de Jury CRPE 2026